Rapport annuel

Consommation et Corporations Canada

pour l'exercice clos le 31 mars 1982

Canada

Consommation et Corporations Canada

Consumer and Corporate Affairs Canada

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
119155
QUEEN HC 120 .C63 A16 1981/8
Canada. Consumer and Corpora
Annual report (Canada. Consu

DATE DUE - DATE DE RETOUR

AUG 29 2000	

IC 1551 (9/95)

Consommation
et Corporations Canada

L'hon. André Ouellet
Ministre

Consumer and
Corporate Affairs Canada

Hon. André Ouellet
Minister

COMMUNICATIONS CANADA
FEB 8 1983
LIBRARY – BIBLIOTHÈQUE

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983

N° de cat. RG 1-1982

ISBN 0-662-52274-5

En 1981-1982, Consommation et Corporations Canada a continué à relever les défis et à traiter les problèmes et questions soulevés par le marché, en exerçant ses pouvoirs législatifs et de réglementation au mieux des intérêts du milieu des affaires, des consommateurs et du grand public canadien.

Cette année a encore été marquée par un nombre élevé de demandes en ce qui concerne les services du ministère, parallèlement à une lourde charge de travail au niveau des activités d'inspection et d'exécution, et à l'application des principes et règlements liés aux faillites, à la constitution en société et à la protection de la propriété intellectuelle, en vertu des lois concernant les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels.

Au cours de l'année, le Ministère a été chargé de coordonner les activités du gouvernement fédéral au sujet des problèmes liés à la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF) et d'administrer un programme annoncé vers la fin de l'année pour venir en aide aux propriétaires de maisons isolées à la MIUF.

Un Bureau de la coordination des politiques a été créé au Ministère en vue de canaliser ses efforts et ses interventions relativement aux questions de politiques, et le rôle de la Direction de l'aide aux consommateurs et des Services de communications a été redéfini en vue d'accentuer la présence du Ministère et d'offrir un meilleur service au public. À la fin de l'année financière, suite à une réorganisation du ministère de l'Industrie et du Commerce, la Commission du système métrique est devenue un programme ministériel, et le ministre a été chargé de rendre compte au Parlement des activités du Conseil canadien des normes.

Le Ministère a poursuivi l'examen et la réforme des lois et règlements, où cela s'avérait nécessaire, et a mis au point un plan officiel pour l'évaluation du programme. La politique visant à encourager les entreprises à être plus responsables dans leur performance et à inciter les consommateurs à assurer davantage leur propre défense, a été maintenue.

En 1981-1982, le Ministère disposait de $96 500 000 et de 2 334 années-personnes pour réaliser ses activités. Les recettes totales de l'année correspondaient à 30 pour cent des dépenses du Ministère.

Le présent rapport comporte un résumé, par programme, des activités ministérielles et des réalisations pour l'exercice financier.

Table des matières

Cadres du Ministère	6
Bureau de la politique de concurrence	8
Bureau de la consommation	11
Bureau des corporations	17
Bureau de la coordination des politiques	27
Commission du système métrique Canada	29
Bureau du registraire général	31
Services	33
Annexes	
Carte des points de représentation du Ministère	37
Organigramme	38
Crédits et dépenses	40
Recettes	41
Années-personnes	42

Consommation et Corporations Canada
au 31 mars 1982

Ministre de Consommation et Corporations Canada	L'honorable André Ouellet
Secrétaire parlementaire	G. McCauley
Sous-ministre	G. Post
Bureau de la politique de concurrence	
Sous-ministre adjoint et Directeur des enquêtes et recherches	L.A.W. Hunter
Premier sous-directeur	R.M. Davidson
Sous-directeur, législation	J.C. Thivierge
Directeur, Secteur secondaire	G.D. Orr
Directeur, Secteur primaire	W.G. Toms
Directeur, Secteur tertiaire	W.F. Lindsay
Directeur, Industries réglementées	D.A. Dawson
Directeur, Pratiques commerciales	K.G. Decker
Directeur, Recherches et Relations internationales	D.F. McKinley
Bureau de la consommation	
Sous-ministre adjoint	K. Francoeur Hendriks
Directeur, Produits de consommation	R. McKay
Directeur, Aide aux consommateurs	M. Wadsworth
Directeur, Métrologie légale	R. Knapp
Directeur, Services de gestion (par intérim)	J. Armstrong
Directeur, Sécurité des produits	J.W. Black
Directeur, Centre d'information et de coordination de la MIUF	C.A. Lowry
Directeurs régionaux	
Région de l'Atlantique	R. Moir
Région du Québec (par intérim)	E. Boileau
Région de l'Ontario	R. Rusinek
Région des Prairies	W.A. Empke
Région du Pacifique	M.J.C. Monaghan
Bureau des corporations	
Sous-ministre adjoint	R. Gagnon
Directeur et Surintendant des faillites	J. Brazeau
Directeur, Corporations	F.H. Sparling
Commissaire des brevets, Registraire des marques de commerce et Directeur général de la propriété intellectuelle	J.H.A. Gariépy
Directeur, Services de planification et de gestion	W. Clare
Directeur, Politique et Planification des programmes	M. Leesti
Directeur, Examen des brevets	G.R. McLinton
Directeur, Commission d'appel des brevets	G. Asher
Directeur, Marques de commerce	R. Boyer
Président de la Commission des oppositions et Registraire adjoint des marques de commerce	G. Partington
Directeur, Documentation et enregistrement relatifs aux brevets et marques de commerce	D.V. Cummings
Registraire, Droit d'auteur et Dessin industriel et Directeur, Bureau du droit d'auteur et dessins industriels	B. Bloor

Place du Portage, Tour I
50, rue Victoria
Hull (Québec)

Adresse postale:
Ottawa (Ontario)
K1A 0C9

Bureau de la coordination des politiques	
Sous-ministre adjoint	T.R. Robinson
Coordonnateur principal des politiques	J.P. Toupin
Directeur général, Recherche et analyse des politiques et liaison (par intérim)	F. Hay
Directeur, Services des communications (par intérim)	J. MacLeod
Directeur, Examen des activités (par intérim)	H. McIlroy
Directeur, Évaluation des programmes et plans ministériels (par intérim)	H. McIlroy
Bureau du registraire général	
Sous-registraire général adjoint	D.R. Taylor
Direction générale, finances et administration	
Directeur général	K.R. Murray
Directeur, Finances	J. McCarthy
Directeur, Systèmes informatiques	S.H. Talbert
Directeur, Services administratifs	L. Dagenais
Direction du contentieux	
Directeur	R.S.G. Thompson
Direction du personnel	
Directeur	J.G. Soulière
Commission du système métrique Canada	
Président	D.R.B. McArthur
Directeur exécutif (par intérim)	N. Ganapathy
Adjoint au Directeur exécutif	C. Gariépy
Directeur, Plans des industries techniques	N. Ganapathy
Directeur, Plans des industries et services	W.S. Volk
Directeur, Information (par intérim)	V.J. Pelisek
Directeur, Planification et suivi	F.W. Buser

Bureau de la politique de concurrence

La principale responsabilité du Bureau de la politique de concurrence est de veiller à l'application de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Le Directeur des enquêtes et recherches, qui est également le sous-ministre adjoint à la Politique de concurrence, a le pouvoir de mener des enquêtes lorsqu'il soupçonne des infractions à la loi ayant trait à des pratiques commerciales interdites. Parmi celles-ci on trouve les coalitions visant à restreindre le commerce, les fusions et les monopoles préjudiciables au public, ou des comportements anticoncurrentiels tels que le maintien des prix, la discrimination en matière de prix et la publicité trompeuse. En outre, bien que certaines pratiques commerciales, comme le refus de vendre, les ventes liées et exclusives, ne soient pas interdites par la loi, elles peuvent être examinées par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

Conformément à la Loi, le Directeur communique le résultat des enquêtes portant sur de présumées infractions, soit au Procureur général du Canada, qui décide s'il convient d'intenter des poursuites, soit à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, qui prend les décisions relatives aux pratiques commerciales pouvant faire l'objet d'un examen.

Le Directeur est également autorisé à faire des présentations devant les offices fédéraux de réglementation en vue de porter à leur attention des questions relatives au maintien de la concurrence en rapport avec les causes qui lui sont soumises.

Infractions à la concurrence, en excluant la publicité trompeuse

Au cours de l'année, 47 affaires ayant trait aux dispositions de la loi concernant la concurrence ont été examinées par les tribunaux. De ce nombre, 24 ont débuté au cours de l'année, et 23 au cours des années précédentes.

Douze cas avaient trait à des complots aux termes de l'article 32, dont un mettait également en cause une accusation en vertu de l'article 33; un portait sur le truquage des offres en vertu de l'article 32.2; quatre portaient sur l'établissement de prix abusifs en vertu de l'article 34, dont un mettait également en cause une accusation en vertu de l'article 33 et un mettait également en cause une accusation en vertu de l'article 35; un portait sur les remises en vertu de l'article 35; 28 avaient trait au maintien du prix en vertu de l'article 38 et un cas avait trait à l'article 41.

Onze des causes se sont terminées au cours de l'année, et des amendes d'un total de $157 000 ont été imposées. Une des affaires classées portait sur l'article 32, trois sur l'article 34, incluant le cas comportant l'accusation additionnelle en vertu de l'article 33 et le cas entraînant l'accusation additionnelle en vertu de l'article 35; et sept portaient sur le maintien des prix.

Trente-six poursuites étaient encore devant les tribunaux au 31 mars 1982. Cinq de ces poursuites faisaient l'objet d'un appel et représentaient un total de $627 000 d'amendes.

Publicité trompeuse et pratiques commerciales dolosives

Ces deux domaines ont continué de préoccuper le Bureau et d'attirer l'attention du public. Au total, 278 cas de publicité trompeuse et de pratiques commerciales dolosives ont été examinés par les tribunaux au cours de l'année fiscale. Il s'agissait de 176 poursuites intentées au cours de l'année et de 102 poursuites reportées des années précédentes. Dix-sept de ces cas avaient été examinés par les tribunaux au cours des années financières antérieures, mais étaient en appel au début de l'année. 122 poursuites ont été terminées au cours de l'année, dont 95 ont donné lieu à des condamnations et 27 à des acquittements, le retrait des accusations et autres règlements n'ayant pas donné lieu à des condamnations. Un total de $225 132 d'amendes ont été imposés au cours de l'année, et des amendes additionnelles de $99 400 faisaient l'objet d'appels à la fin de l'année.

Le Bureau a continué la publication de son Bulletin trimestriel de la publicité trompeuse, qui fournit des renseignements sur les condamnations portées en vertu des dispositions de la loi concernant la publicité trompeuse, les pratiques commerciales dolosives et d'autres questions connexes. Distribué à un public canadien très divers, le Bulletin, est tiré à 10 000 exemplaires.

Questions examinées par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce
En 1981-1982, la Commission a étudié une demande présentée en vertu de l'article 31.4 de la Loi au sujet de ventes liées en rapport avec les services d'évaluation des cotes d'écoute de radio et de télévision. La Commission a conclu qu'il y avait vente liée entre les deux services et a émis une ordonnance corrective. Les répondants ont par la suite présenté une demande à la Cour fédérale d'appel en vue de faire réexaminer et annuler l'ordonnance.

Représentations devant les offices de réglementation
Le Directeur a comparu ou a fait des représentations devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le Bureau des commissaires des services publics de l'Alberta, le Sous-comité de la Chambre des communes sur la politique d'importation, la Commission du tarif, la Ontario Securities Commission, la Commission canadienne des transports, le Comité permanent de la Chambre des communes sur les transports, la Ontario Telephone Service Commission, la Régie des services publics du Québec et le Bureau des commissaires des services publics de Terre-Neuve et du Labrador.

Autres activités
Parmi les autres entreprises de l'année, on compte des projets de recherche et des enquêtes concernant les pratiques commerciales et la structure de l'industrie au Canada. Au cours de l'année, le Directeur a participé aux audiences de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce relativement à deux enquêtes en vertu de l'article 47 de la loi, visant le matériel de télécommunication et l'industrie du pétrole.

Le Bureau a également participé aux travaux d'organismes internationaux, dont le Comité d'experts en matière de pratiques commerciales restrictives de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Le Directeur des enquêtes et recherches publie un rapport distinct sur les activités du Bureau de la politique de concurrence.

Bureau de la consommation

Le Bureau de la consommation est chargé de promouvoir et de protéger les intérêts des consommateurs sur le marché, à l'aide de lois et de programmes qui contribuent au maintien de l'intégrité et de la viabilité de l'économie canadienne.

Le Bureau comporte cinq directions à l'Administration centrale, les Produits de consommation, l'Aide aux consommateurs, la Métrologie légale, la Sécurité des produits et les Services de gestion, et cinq directions générales dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique. Les services sont offerts au public dans 58 points à travers le Canada.

On compte parmi les importants changements survenus au cours de l'année, la nouvelle responsabilité relative à la coordination des activités du gouvernement fédéral dans le domaine de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF) par l'entremise du Centre d'information et de coordination de la MIUF, créé en juin 1981, et le transfert de la Direction de la recherche et de l'évaluation au nouveau Bureau de la coordination des politiques.

En 1981-1982, les ressources affectées (à l'exception du Centre d'information et de coordination de la MIUF) s'élevaient à 1 011 années-personnes et $36 383 083. Les recettes de l'année, provenant surtout des droits prélevés pour les services de la métrologie légale, s'élevaient à $2 792 000.

Produits de consommation

La Direction des produits de consommation élabore des politiques, des lois et des programmes de conformité pour une vaste gamme de produits alimentaires et autres. Elle veille à l'application de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, la Loi sur l'étiquetage des textiles, la Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact et la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux, et administre certaines dispositions de la Loi des aliments et drogues, de la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada et de certaines lois provinciales. La Direction administre également nombre de programmes volontaires tels que l'Étiquetage pour l'entretien des textiles et la Normalisation des tailles des vêtements au Canada.

Les produits de quelque 120 000 établissements sont assujettis aux lois administrées par la Direction. En 1981-1982, 41 000 établissements ont été inspectés, 61 500 plaintes et demandes de renseignements provenant des consommateurs et de l'industrie ont été traitées, et 24 500 étiquettes et annonces ont été examinées.

Une entente officielle est intervenue avec Revenu Canada, en vertu de laquelle les agents de l'accise sont autorisés à examiner, pour le compte du Ministère, les étiquettes de spiritueux distillés au pays. En vertu d'une modification au Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, des étiquettes de consommation d'énergie doivent être appliquées aux sécheuses électriques au moment de la fabrication et de l'importation.

Au cours de l'année, l'examen des règlements fédéraux administrés par la Direction a été terminé, et les consultations au sujet d'un certain nombre de projets de modification aux règlements ont commencé. La Direction a augmenté ses communications avec les ministères provinciaux, en vue d'atteindre un niveau plus élevé d'uniformité dans les exigences fédérales et provinciales en matière de produits agricoles. Entre autres mesures visant à assurer l'interprétation et la mise à exécution constante des règlements, la rédaction de modules de formation à l'intention des inspecteurs était prévue ainsi que l'établissement d'un cadre général pour l'examen technique et la révision du manuel de la politique et des procédures de chaque programme.

Au niveau de l'information, des colloques et des ateliers ont été organisés à l'intention des associations d'industries et des groupes de consommateurs. Des montages audio-visuels ont été préparés pour le programme Énerguide et le secteur de l'inspection des produits alimentaires.

Un employé de la Direction a occupé une fois de plus le poste de président du Comité international de l'étiquetage alimentaire de la Commission du Codex Alimentarius des Nations-Unies. La Direction a également participé aux comités techniques de l'Organisation internationale de normalisation pour l'élaboration de normes internationales des produits textiles, et a travaillé avec le Conseil des normes de la publicité pour l'élaboration d'un projet de lignes directrices visant la publicité comparative pour les aliments.

Aide aux consommateurs

La Direction aide les consommateurs à améliorer leur efficacité sur le marché, au moyen de programmes visant à fournir des renseignements sur le marché, à défendre et à informer les consommateurs et à appuyer les groupes bénévoles. Elle veille à l'application de la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt.

La politique selon laquelle les plaintes et demandes de renseignements sont transmises aux sources d'aide appropriées a été maintenue. Quelque 220 000 plaintes et demandes de renseignements provenant des consommateurs ont été traitées en 1981-1982.

Au niveau des renseignements sur le marché et de la défense des consommateurs, l'évolution des tendances et des problèmes a été surveillée. La Direction s'est particulièrement intéressée aux industries de l'automobile et de la commercialisation directe par la poste, en raison de problèmes identifiés dans ces domaines. Elle a émis des avis au sujet de certaines concessions de distributrices et de souvenirs du mariage royal vendus par commande postale. La Direction a entrepris de répondre au rapport du comité parlementaire spécial sur les personnes handicapées, intitulé Obstacles, et publié pendant l'année internationale des personnes handicapées.

Le programme du Ministère, Parlons alimentation, a été financé pour la cinquième année consécutive dans le cadre du Programme d'emploi d'été pour les jeunes d'Emploi et Immigration Canada. Le programme, visant à aider les consommateurs à faible revenu à obtenir une meilleure valeur pour leur argent dans le domaine de l'alimentation, a permis d'embaucher 42 étudiants regroupés en 13 équipes pour une période de 13 semaines. Le projet de marionnettes Plutus et Saturnien a également été financé dans le cadre du Programme d'emploi d'été pour les jeunes. Pour le neuvième été consécutif, ce spectacle de marionnettes a permis de mettre les jeunes en garde contre les produits dangereux. Trente-six étudiants regroupés en 12 équipes ont été embauchés. Un projet pilote portant principalement sur la sécurité au camping a été mené dans la région de Québec. La Direction a également diffusé des renseignements à l'intention des consommateurs par le biais de présentations, de colonnes dans les journaux et d'exposés à la radio et à la télévision par des employés de l'Aide aux consommateurs. Les besoins spéciaux des groupes ethniques ont été étudiés et les documents du Ministère ont été traduits en plusieurs langues pour diffusion.

Le programme des Bureaux d'aide aux consommateurs, qui a pour objectif de rendre les services d'aide du Ministère plus accessibles aux consommateurs défavorisés, s'est poursuivi grâce à la collaboration d'associations communautaires bénévoles. Les bureaux suivants ont été subventionnés au cours de l'année:

South End Tenants' Association, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

Conseil central des services sociaux (CCSS) Ville-Marie, Montréal (Québec)

Centre d'information communautaire et de dépannage (CICD), Montréal (Québec)

COSTI-IIAS Immigrant Services, Toronto (Ontario)

Downtown Community Citizens Organization, Windsor (Ontario)

Community Consumer Credit Counselling, Community Income Tax Service, Winnipeg (Manitoba)

Citizenship Council of Manitoba — International Centre, Winnipeg (Manitoba)

Community Service Centre, Prince Albert (Saskatchewan)

Society for the Involvement of Good Neighbours (SIGN), Yorkton (Saskatchewan)

Alexandra Centre Society, Calgary (Alberta)

Humans on Welfare Society, Edmonton (Alberta)

Britannia Community Services Centre, Vancouver (Colombie-Britannique)

En vertu du programme de subventions et de contributions, des fonds ont été offerts aux organismes dont les activités visent à promouvoir l'intérêt et le bien-être des consommateurs. Les groupes de consommateurs suivants ont reçu de l'aide au cours de l'année financière:

Programme des contributions pour 1981-1982

Groupes majeurs	
Association des consommateurs du Canada	
Politique et activités de l'Association	$ 61 600
Mise à l'essai et publication	110 000
Programme des industries réglementées	185 000
Transport 2000 Canada	12 000
Association pour la protection des automobilistes	50 000
Allergy Information Association	3 000
Conseil canadien d'expérimentation des jouets	13 500
Fédération des Associations coopératives d'économie familiale du Québec	50 000
Centre pour la promotion de l'intérêt public	212 000
Service d'aide aux consommateurs — Shawinigan	19 750
Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped	20 000
Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités	5 000
Centre international de publicité sociétale Inc.	15 000
Total	$ 756 850
Groupes locaux	
Atlantique	
Inter-Faith Community and Family Centre	$ 7 100
Port Cities Counselling	6 250
Catholic Family Services Bureau and Protestant Family Services Bureau	7 700
Oromocto Information Service Centre, Inc.	1 000
Centre de communication et d'information mobile	5 000
Total	$ 27 050
Québec	
Carrefour d'éducation populaire	$ 5 000
Association des consommateurs du Québec — Québec	3 000
Association des consommateurs du Québec — Montréal	5 000
Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie Inc.	2 000
Regroupement des assistés sociaux des Iles Inc.	2 000
Groupe de recherche en animation et planification économique	2 000
Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord	2 000
Association coopérative d'économie familiale — Victoriaville	2 000
Total	$ 23 000
Ontario	
Association of Credit Counselling Services of South Waterloo	$ 6 250
Credit Counselling Service of York Region	4 000
Oshawa Community Information Centre	4 000
Association des consommateurs du Canada — Toronto	3 125
Community Information Centre of Haldimand-Norfolk	3 000
Peterborough Information Centre and Volunteer Bureau	3 000
Contact Telephone Information and Referral Centre	3 000
Information Oxford	2 850
Sudbury Community Service Centre	2 000
Information Niagara Inc.	2 000
North End Information Service	1 000
Kingston District Consumer Advice Bureau	500
Information London	1 820
Association canadienne-française de l'Ontario	12 000
Total	$ 48 545
Prairies	
Association des consommateurs du Canada — Manitoba	$ 5 000
Association des consommateurs du Canada — Brandon	3 300
Welfare Rights Centre	6 250
Association des consommateurs du Canada — Calgary	3 300
Total	$ 17 850

Pacifique	
Association des consommateurs du Canada — Whitehorse	$ 3 000
East Kootenay Consumer Services Society	3 000
Nelson Community Services Society	1 000
Matsqui, Abbostford Community Services	1 000
Vernon Social Planning Council	1 000
Fort St. John Consumer Office	1 000
South Okanagan Civil Liberties Society	1 000
Chilliwack Community Services	1 000
Association des consommateurs du Canada — Colombie-Britannique	1 000
Total	$ 13 000
Total pour les groupes locaux	$ 129 445
Contributions totales	$ 886 295

Subventions pour 1981-1982

Groupes majeurs	
Association des consommateurs du Canada	$ 200 000
Association des consommateurs du Canada Programme des industries réglementées	140 000
Association pour la protection des automobiles	25 000
Conseil canadien d'expérimentation des jouets	25 000
Centre pour la promotion de l'intérêt public	100 000
Total	$ 490 000
Groupes locaux	
Atlantique	
Projet de justice sociale de Brantville	$ 3 000
Cape Breton Council of Senior Citizens and Pensioners	4 850
Concerned UFFI Homeowners	4 000
Family Life Information Centre	3 500
Total	$ 15 350
Québec	
Association des consommateurs du Québec — Montréal	$ 8 485
Centre d'information et de référence pour femmes	10 000
Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée du Québec	40 000
Total	$ 58 485

Ontario	
Association des consommateurs du Canada — Toronto	$ 3 165
UFFI — Ontario	39 000
UFFI — Canada	30 000
Total	$ 72 165
Prairies	
Association des consommateurs du Canada — Prairies	$ 3 000
Grant McEwan Community College	15 000
HUFFI — Manitoba	7 000
Total	$ 25 000
Pacifique	
Native Courtworker and Counselling Association	$ 30 000
Association des consommateurs du Canada — Colombie-Britannique	9 000
Total	$ 39 000
Total pour les groupes locaux	$ 210 000
Subventions totales	$ 700 000

À titre d'administrateur de la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, la Direction a étudié 30 357 transactions dans les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Un certain nombre d'enquêtes ont été effectuées à la suite de renseignements recueillis au cours des vérifications, mais aucune accusation n'a été portée.

Métrologie légale

La Direction de la métrologie légale s'assure de la mesure précise des biens, des produits et des services, définit les unités de mesure et approuve les appareils commerciaux de pesage et de mesure. Elle veille à l'application de la Loi sur les poids et mesures, la Loi sur l'inspection de l'électricité et la Loi sur l'inspection du gaz.

Avec l'adhésion du Canada à l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML), au cours de l'année, la Direction est devenue le point central de la participation à l'OIML des ministères fédéraux chargés de la mesure, des gouvernements provinciaux, des institutions et de l'industrie de la mesure.

En 1981-1982, les employés des Poids et Mesures ont inspecté 254 951 appareils de mesure, ce qui équivaut à environ 40 pour cent de tous les appareils utilisés dans le commerce au Canada. Les inspecteurs ont également vérifié 46 029 produits au détail pré-emballés, et servis par un vendeur et ont visité 467 établissements de distribution en vue d'inspecter les marchandises. Soixante-dix nouveaux appareils de mesure volumétrique et gravimétrique ont été approuvés pour utilisation au Canada, et quelque 19 316 étalons et autres appareils de mise à l'essai ont été calibrés et approuvés. Un Règlement a été promulgué en juillet 1981 en vue de prévoir la conversion ordonnée au système métrique des aliments pesés et des balances alimentaires de détail. La conversion a débuté le 4 janvier 1982.

À la Division de l'électricité et du gaz, 2 255 826 compteurs d'électricité et de gaz ont été vérifiés, ce qui représente une réduction de 20 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuable à la prolongation de la période entre les inspections obligatoires. À titre d'intermédiaire entre les services publics et leurs clients, les inspecteurs ont aidé à résoudre des litiges soulevés au sujet des erreurs de facturation qui représentaient un montant total de $6 165 975, soit une augmentation de 96 pour cent par rapport au total de l'année 1980-1981. Quatre-vingt-quatorze nouveaux modèles de compteurs d'électricité et de gaz ont été approuvés, et 1 143 étalons de mesure ont été calibrés pour utilisation par les inspecteurs.

Le Bill C-11, la nouvelle Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, présenté en Chambre le 16 avril 1980, a reçu la sanction royale le 31 mars 1982.

Sécurité des produits

La Direction est chargée d'élaborer des normes de sécurité adéquates pour les produits de consommation et de favoriser une bonne compréhension, de la part des consommateurs et des commerçants, des normes en matière de sécurité et d'hygiène. Elle veille à l'application de la Loi sur les produits dangereux.

Au cours de l'année, le Règlement sur les berceaux et lits d'enfants a été renforcé et l'on a intensifié les activités de mise à exécution dans les magasins de vente d'articles d'occasion. Le Règlement sur l'isolation cellulosique a également été modifié. Le Règlement sur l'inflammabilité des matelas est entré en vigueur le 1er janvier 1982, et des renseignements ont été fournis aux fabricants pour les aider à produire des matelas plus sûrs. Le contrôle des jouets, qui pourraient représenter un danger, s'est poursuivi.

Deux commissions d'examen, établies en vertu de la Loi sur les produits dangereux, étudiaient de nouveaux règlements sur les briquets et la cellulose au début de l'année financière. Dans les rapports qu'ils ont présenté en 1981-1982, les commissions confirmaient les mesures déjà entreprises en vertu de la Loi. La Commission d'examen mise sur pied suite à l'interdiction de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde en décembre 1980 a terminé ses audiences au cours de l'année. La Direction a participé à l'élaboration du programme gouvernemental visant à venir en aide aux propriétaires qui avaient utilisé de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde.

Plus de 5 000 produits chimiques ont été étudiés par le laboratoire de la Sécurité des produits. Des mesures correctives visant les mises en garde sur les étiquettes ont été nécessaires pour environ 1 200 articles.

Le nouveau système de Rapports et évaluation sur les blessures et accidents au Canada, mis au point par la Direction, a débuté au cours de l'année. Cinq hôpitaux réunissent des données sur les accidents et les blessures liés aux produits de consommation.

Sur le plan international, la Direction a poursuivi sa participation aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en vue de faire concorder les normes et les règlements et échanger les résultats de recherche dans le domaine de la sécurité des produits.

Centre d'information et de coordination de la MIUF

Le Centre a été créé en juin 1981, en vue d'offrir des renseignements sur la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF), d'entreprendre un programme national de vérification des maisons isolées à la MIUF et de coordonner les efforts des ministères fédéraux et provinciaux pour résoudre les problèmes liés à ce produit.

Après seulement 14 jours d'existence, le Centre avait mis sur pied un système téléphonique sans frais pour permettre aux consommateurs de faire part de leurs plaintes et obtenir des renseignements et des conseils sur les mesures immédiates à prendre en vue d'alléger les problèmes. Un programme national de vérification mettant en cause 2 400 maisons a été mis en oeuvre en vue de déterminer l'étendue du problème lié à l'utilisation de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde. Suite à l'analyse des résultats, le gouvernement a annoncé un programme d'aide pour les propriétaires de maisons isolées à la MIUF. À la fin de l'année financière, le Centre avait répondu à plus de 35 000 appels téléphoniques, publié quatre bulletins d'information, et envoyé des formulaires de demandes de remboursement à quelque 30 000 propriétaires qui avaient demandé de l'aide en vertu du programme.

Bureau des corporations

Le Bureau des corporations s'occupe principalement du cadre juridique général régissant la bonne marche du commerce en vertu des lois fédérales. Le Bureau est composé de la Direction des faillites, la Direction des corporations et la Direction générale de la propriété intellectuelle.

Faillites

La Direction des faillites est le nom administratif du Bureau du Surintendant des faillites, qui occupe aussi le poste de Directeur des faillites. Au 31 mars 1982, ses fonctions comportaient la supervision de 15 bureaux répartis au Canada et de celui de l'administration centrale.

Le Surintendant des faillites contribue grandement à encourager la confiance dans l'intégrité du système de crédit au Canada. Pour ce faire, il veille à la réglementation du processus d'insolvabilité, à l'octroi de licences aux syndics, aux enquêtes sur les faillites relativement à de possibles infractions à la Loi sur les faillites ou au Code criminel, ou au deux, et enfin à la mise à jour et à la publication de données générales et statistiques au sujet de l'insolvabilité.

Au cours de l'exercice de 1981-1982, les agents de la Direction ont reçu 32 635 faillites et 393 concordats et nommé des syndics pour les administrer. Le total des faillites comprend 23 861 faillites personnelles d'un actif global d'environ $274 267 150, et d'un passif global d'environ $867 307 850. L'actif et le passif déclarés dans les faillites commerciales — au nombre de 8 774 — atteignaient respectivement $488 965 850 et $1 399 970 800.

La réglementation du processus d'insolvabilité s'est poursuivie en vertu des programmes de Contrôle, de Services aux créanciers et de Services aux débiteurs.

Dans le cadre de son programme de contrôle, la Direction a surveillé étroitement le processus de faillite et s'est assurée que des mesures correctives étaient adoptées lorsque les circonstances le justifiaient.

Le programme de Services aux créanciers a permis de promouvoir un haut niveau de compétence et d'intégrité chez tous les syndics dans l'administration des faillites. Au 31 mars 1982, la Direction des faillites était chargée de surveiller 524 syndics indépendants et 81 syndics de société. Le Groupe national de vérification de la Direction a effectué 73 vérifications périodiques, dont 20 n'étaient pas encore terminées à la fin de l'année, et une vérification spéciale relativement à un cas qui comportait de graves irrégularités.

Le programme de Services aux débiteurs permet de contrôler la disponibilité des services de faillite afin que tous les particuliers en ayant un besoin réel puissent y avoir accès, même s'ils ne peuvent payer les frais d'un syndic de faillite. Une modification a été apportée aux lignes directrices sur les paiements contenus dans le communiqué n° 8, intitulé "La référence au secteur privé des faillites de consommateurs", dont on se sert pour établir le montant de revenus supplémentaires qui devrait être confié volontairement au syndic.

La Direction des faillites a également organisé des programmes de formation en matière de faillite destinés aux représentants des secteurs des affaires et du crédit et a offert des séances d'information et des colloques à divers groupes et au grand public. Au cours de l'année financière, la Direction a présenté 68 séances de formation, auxquelles plus de 2 500 personnes ont assisté. Quelque 10 000 modules de formation ont été distribués à des particuliers et des groupes choisis.

La Direction a continué à surveiller l'application par les provinces de la partie X de la Loi sur les faillites, qui autorise des ordonnances de fusion permettant aux particuliers de rembourser leurs dettes sur une période de trois ans tout en étant libérés des pressions exercées par les créanciers et des saisies sur leur revenu. Cette partie de la Loi sur les faillites ne s'applique qu'en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de l'année financière, 1 169 ordonnances de fusion ont été rendues par les tribunaux des six provinces et ont permis de répartir environ $5 063 362 entre les créanciers inscrits.

Le Bill C-12, concernant la faillite et l'insolvabilité, qui a été présenté à la Chambre des communes en avril 1980, et qui est passé en deuxième lecture en mai 1981, en était encore à l'étape de la deuxième lecture à la fin de l'année financière de 1981-1982.

Nombre de faillites et de propositions enregistrées pour l'année financière 1981-1982

	Fallites et Propositions	Actif $	Passif $	Déficit $
Terre-Neuve	327	9 895 500	19 369 000	9 473 500
Nouvelle-Écosse	877	14 369 600	46 330 000	31 960 400
Île-du-Prince-Édouard	38	1 000 400	2 231 500	1 231 100
Nouveau-Brunswick	316	20 891 450	36 025 500	15 134 050
Québec	11 268	384 271 200	984 461 350	600 090 150
Ontario	14 580	260 969 850	848 359 550	587 389 700
Manitoba	1 219	31 504 450	77 800 500	46 296 050
Saskatchewan	487	15 519 500	34 511 000	18 991 500
Alberta	2 141	74 764 650	185 955 500	111 190 850
Colombie-Britannique	1 755	90 541 250	266 707 800	176 166 500
Territoires du Nord-Ouest	10	238 300	360 950	122 650
Yukon	10	323 900	830 000	506 100
Canada	33 028	904 390 050	2 502 942 650	1 598 552 600

Nombre de faillites personnelles enregistrées pour l'année financière 1981-1982

	Faillites et Propositions	Actif $	Passif $	Déficit $
Terre-Neuve	264	1 711 150	4 709 000	2 997 850
Nouvelle-Écosse	664	4 286 400	15 497 500	11 211 100
Île-du-Prince-Édouard	21	297 950	508 500	210 550
Nouveau-Brunswick	214	2 735 800	6 938 000	4 202 200
Québec	7 419	70 560 100	261 493 050	190 932 950
Ontario	11 450	129 630 200	405 885 000	276 254 800
Manitoba	912	11 179 950	30 511 000	19 331 050
Saskatchewan	302	6 748 350	15 598 500	8 850 150
Alberta	1 483	24 939 050	58 824 000	33 884 950
Colombie-Britannique	1 122	22 113 800	66 905 800	44 792 000
Territoires du Nord-Ouest	5	53 300	168 500	115 200
Yukon	5	11 100	269 000	257 900
Canada	23 861	274 267 150	867 307 850	593 040 700

Nombre total de faillites commerciales enregistrées pour l'année financière 1981-1982

	Faillites et Propositions	Actif $	Passif $	Déficit $
Terre-Neuve	61	8 098 350	14 502 000	6 403 650
Nouvelle-Écosse	173	7 502 650	25 036 500	17 533 850
Île-du-Prince-Édouard	16	677 450	1 598 000	920 550
Nouveau-Brunswick	77	17 803 850	28 295 500	10 491 650
Québec	3 702	205 368 300	572 951 800	367 583 500
Ontario	3 043	116 099 000	396 685 050	280 586 050
Manitoba	291	18 729 000	44 108 000	25 379 000
Saskatchewan	183	8 301 150	18 359 000	10 057 850
Alberta	655	48 248 600	119 536 500	71 287 900
Colombie-Britannique	564	57 738 700	178 205 000	120 556 300
Territoires du Nord-Ouest	5	185 000	192 450	7 450
Yukon	4	213 800	411 000	197 200
Canada	8 774	488 965 850	1 399 970 800	911 004 950

Nombre total de propositions enregistrées pour l'année financière 1981-1982

	Faillites et Propositions	Actif $	Passif $	Déficit $
Terre-Neuve	2	86 000	158 000	72 000
Nouvelle-Écosse	40	2 580 550	5 796 000	3 215 450
Île-du-Prince-Édouard	1	25 000	125 000	100 000
Nouveau-Brunswick	25	351 800	792 000	440 200
Québec	147	108 442 800	150 016 500	41 573 700
Ontario	87	15 240 650	45 789 500	30 548 850
Manitoba	16	1 595 500	3 181 500	1 586 000
Saskatchewan	2	470 000	553 500	83 500
Alberta	3	1 577 000	7 595 000	6 018 000
Colombie-Britannique	69	10 688 750	21 507 000	10 818 250
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—
Yukon	1	99 000	150 000	51 000
Canada	393	141 157 050	235 664 000	94 506 950

Corporations

La Direction des corporations veille à l'application de plusieurs lois fédérales, dont la Loi sur les corporations canadiennes, la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, la Loi sur les chambres de commerce, la Loi sur les associations coopératives du Canada, la Loi sur les syndicats ouvriers et la Loi sur les sociétés de caisse de retraite. La Direction délivre également des documents en vertu d'autres lois fédérales, telles que la Loi sur les compagnies fiduciaires, la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, la Loi sur les sociétés d'investissement et la Loi sur les chemins de fer.

À l'exception des intermédiaires financiers, toutes les sociétés commerciales canadiennes de compétence fédérale (y compris les sociétés d'investissement et de petits prêts) sont constituées en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, qui est entrée en vigueur le 15 décembre 1975.

La partie II de la Loi sur les corporations canadiennes s'applique toujours à la création et à l'exploitation de toutes les sociétés mutuelles et de bienfaisance de niveau fédéral. Le projet de loi C-10 relatif aux sociétés canadiennes sans but lucratif, qui réglemente ce domaine, a été présenté à la Chambre des communes le 10 avril 1980, et y était encore à la fin de l'année financière.

La Direction tient sur ordinateur des dossiers concernant plus de 2 000 000 de sociétés (dont 116 946 étaient constituées en vertu de la loi fédérale au 31 mars 1982). En 1981-1982, la Direction a constitué 16 335 sociétés conformément à la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

Une importante réorganisation en vue de canaliser les activités et les services au public et accentuer les activités de contrôle, a été entreprise au cours de l'année financière.

En 1981-1982, la Direction a répondu à 41 716 demandes de renseignements et a produit 22 008 copies de documents. Elle a préparé 11 951 copies authentiques et 6 139 certificats de conformité. Elle a en outre étudié des demandes d'exemption à certaines dispositions réglementaires, mené des enquêtes sur des plaintes relatives à des sociétés fédérales et examiné des dépôts statutaires pour s'assurer de leur conformité aux lois et règlements y afférent.

La Direction publie chaque mois un aperçu de ses principales activités dans le *Bulletin du Bureau des corporations*.

Documents délivrés	1980-81	1981-82
Loi sur les corporations canadiennes		
Lettres patentes Partie II	434	438
Confirmation de conventions de fusion	18	6
Lettres patentes supplémentaires accordées	145	111
Certificats d'acceptation d'abandon de charte	214	23
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes		
Certificats de constitution en société	19 028	16 335
Certificats de discontinuation (exportation)	174	111
Certificats de fusion	276	253
Certificats de modification	7 377	6 520
Certificats de dissolution	417	639
Certificats de prorogation (importation)	304	293
Loi sur les chambres de commerce		
Chambres de commerce enregistrées	13	15
Loi sur les associations coopératives du Canada		
Certificats de constitution en société	4	3
Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques		
Lettres patentes accordées		
Loi sur les compagnies de prêts		
Lettres patentes accordées	2	2

Documents traités	1980-81	1981-82
Loi sur les corporations canadiennes **Loi sur les sociétés commerciales canadiennes**		
Sommaires annuels déposés*	46 016	48 547
Prospectus	107	85
Rapports sur les droits de direction	5 922	7 042
Circulaires d'information au sujet des procurations	400	435
Offres de prise de contrôle	19	25
États financiers présentés	3 747	4 503
Plaintes	15	27
Ordonnances d'exemption	405	293

*Y compris les états financiers présentés aux termes de la Loi sur les chambres de commerce.

Propriété intellectuelle

La Direction générale de la propriété intellectuelle se compose du Bureau des brevets, du Bureau des marques de commerce et du Bureau du droit d'auteur et dessins industriels. En plus de contribuer à la bonne marche des affaires, les lois en matière de propriété intellectuelle fournissent des stimulants économiques et visent à favoriser la création et la diffusion de nouvelles idées.

Reflétant la dimension internationale de la propriété intellectuelle, la Direction générale collabore avec d'autres pays industrialisés, de façon bilatérale et sous les auspices de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (O.M.P.I.), en vue d'aider des pays en voie de développement à mettre sur pied des bureaux de propriété intellectuelle et de fournir une formation au niveau de leur administration. L'exercice 1981-1982 a été une année marquante pour la Direction générale en ce qui concerne la coopération internationale. Dans le cadre des programmes de formation de l'O.M.P.I., des représentants du Bureau des brevets et dessins de Thaïlande, de la République populaire de Chine et de l'Institut national des normes de la Barbade (National Standards Institution) ont suivi une session de formation à la Direction générale. Des représentants de la Direction générale se sont rendus au Zimbabwe présenter un colloque sur l'information et la documentation en matière de brevets. En vertu de différents programmes de l'O.M.P.I. visant à aider les pays en voie de développement, des délégations de la Direction générale ont été envoyées à Bangkok pour offrir leurs conseils au sujet de l'examen des brevets et des dessins, à Bridgetown pour participer au colloque régional de la Barbade sur la propriété industrielle, et dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est afin de proposer des projets de coopération, particulièrement en matière de développement, dans le cadre d'une mission parraînée par l'O.M.P.I. pour le compte de l'Association des États du Sud-Est asiatique. En outre, des représentants de la Direction générale ont assisté à des réunions des conseils d'administration de l'O.M.P.I. à Genève, portant sur les conventions de Paris et de Berne et l'accord de Nice, ainsi qu'à une réunion au Sri Lanka, où l'on traitait des activités de développement et de coopération de l'O.M.P.I. en Asie et dans les îles du Pacifique.

Bureau des brevets

Le Bureau des brevets veille à l'application de la Loi et du Règlement sur les brevets et délivre des brevets pour des inventions nouvelles qui sont souvent étonnantes. Lorsqu'ils étudient une demande de brevet, les examinateurs recherchent la nouveauté, se prononcent sur la brevetabilité de l'invention et veillent au respect des procédures officielles. L'inventeur ou le titulaire d'un brevet a le droit d'empêcher toute autre personne de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une invention au Canada pendant 17 ans, à compter de la date de délivrance du brevet.

Le Bureau publie chaque semaine la *Gazette du Bureau des brevets*, qui fournit des précisions sur les brevets canadiens accordés au cours de la précédente semaine, et met à la disposition du public une salle de recherche et une bibliothèque.

En 1981-1982, le Bureau a reçu en moyenne 407 demandes de renseignements par jour. Les agents de brevet et le grand public ont présenté 3 255 demandes de recherche, comparativement à 3 368 demandes l'année dernière.

Le Bureau a regroupé les 1 121 000 brevets délivrés dans des catégories techniques, qui sont constamment réexaminées, révisées ou élargies au fur et à mesure que de nouvelles technologies apparaissent et que s'opèrent de nouveaux regroupements des technologies connues. Au 31 mars 1982, les dossiers étaient répartis en 340 grandes catégories techniques qui ont été ventilées en 35 204 sous-catégories. Au cours de l'année écoulée, 161 sous-catégories des diverses catégories ont été révisées, 410 nouvelles sous-catégories ont été créées et 43 sous-catégories ont été abolies dans le cadre de la révision partielle des catégories existantes.

Le tableau suivant résume les opérations du Bureau des brevets au cours des deux dernières années:

Opérations du Bureau des brevets	1980-81	1981-82
Cavéats enregistrés	151	144
Demandes de brevets	25 431	25 883
Demandes restaurées en vertu de l'article 75 après non paiement des derniers frais	129	157
Demandes rétablies en vertu de l'article 32 après abandon pour ne pas avoir donné suite à une mesure officielle	83	79
Rapports des examinateurs	21 045	24 381
Demandes acceptées	23 525	24 514
Demandes en déchéance	653	902
Brevets délivrés (durée de 17 ans)	24 146	22 426
Brevets redélivrés	19	21
Brevets délivrés en vertu de la Loi sur les inventions des fonctionnaires	76	53
Cessions inscrites	19 662	23 684
Agents de brevet dûment inscrits	1 615	1 580
Agents canadiens (résidents)	296	305
Sociétés canadiennes	63	64
Non résidents	1 256	1 211

Commission d'appel des brevets

La Commission d'appel des brevets se prononce sur les demandes de brevet et d'enregistrement de dessin industriel qui ont été rejetées de façon définitive. Elle peut tenir des audiences officielles dans le cadre de ce processus d'examen. Le tableau suivant indique les rejets examinés par la Commission au cours des deux dernières années.

	1980-81	1981-82
Brevets		
Rejets soumis à la Commission	124	86
Rejets confirmés	83	67
Rejets annulés	28	30
Réglés sans décision officielle	28	67
Auditions tenues	66	61
Appels en suspens	176	82
Décisions publiées dans la Gazette du Bureau des brevets		
complètement	8	5
partiellement	13	42
Dessins industriels		
Rejets confirmés	2	8
Rejets annulés	3	1
Auditions tenues	3	3

Licences obligatoires

La Commission d'appel des brevets est également chargée de seconder le Commissaire des brevets dans l'exercice de ses pouvoirs statutaires qui consistent à délivrer des licences obligatoires de brevets. En vertu de l'article 41(3) de la Loi sur les brevets, des licences peuvent être délivrées pour la confection d'aliments et, en vertu de l'article 41(4), pour la fabrication ou l'importation de médicaments. L'article 67 autorise la délivrance d'une licence si l'invention n'est pas exploitée au Canada ou si l'invention ne présente pas d'abus tels qu'ils sont définis dans l'article en question. Le tableau suivant résume le nombre de demandes présentées en vertu de ces articles de la Loi au cours des deux dernières années.

	1980-81	1981-82
Article 41(3)		
Demandes reçues	0	0
Licences accordées	0	0
Demandes en suspens	2	2
Article 41(4)		
Demandes reçues	52	15
Licences accordées	17	8
Licences refusées	1	7
Demandes retirées	0	2
Demandes en suspens	73	71
Article 67		
Demandes reçues	4	3
Licences accordées	0	0
Licences refusées	1	5
Demandes retirées	0	3
Demandes en suspens	9	4

Article 19
Il incombe en outre à la Commission de traiter les demandes d'indemnisation adressées au gouvernement, lorsque celui-ci ou ses organismes utilisent des inventions brevetées. En ce moment, trois demandes sont en suspens. Deux affaires ont été traitées à ce sujet au cours de 1981-1982.

Litiges
En vertu de l'article 45 de la Loi sur les brevets, le Commissaire doit déterminer à quel postulant un brevet doit être délivré, lorsque plusieurs parties déposent une demande de brevet pour la même invention. La Commission d'appel est chargée de l'application de ces décisions. Le tableau ci-dessous indique les activités du Commissaire et de la Commission au cours des deux dernières années.

	1980-81	1981-82
Article 45		
Litiges soumis à la Commission	22	16
Litiges réglés	25	17
Litiges en suspens	4	3

Droit d'auteur et Dessins industriels

Le Bureau est chargé de l'application de la Loi sur le droit d'auteur, de la Loi sur les dessins industriels, de la Loi sur le marquage des bois et de leurs règlements d'application.

Le droit d'auteur s'applique automatiquement, dès la création d'une oeuvre littéraire, dramatique, artistique, musicale, pour toute la vie de l'auteur ou du compositeur, et 50 ans après sa mort.

L'apparence d'un article fabriqué peut être enregistrée comme dessin industriel. En vertu de la Loi sur les dessins industriels, l'enregistrement confère le droit exclusif d'utiliser le dessin au Canada, pour une période de cinq ans, renouvelable pour le même nombre d'années.

La Loi sur le marquage des bois protège la marque qu'une société appose sur le bois qu'elle fait flotter sur les eaux intérieures de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Le tableau suivant résume les opérations du Bureau du droit d'auteur et dessins industriels au cours des deux dernières années financières.

Opérations du Bureau du droit d'auteur et dessins industriels	1980-81	1981-82
Droit d'auteur		
Demandes reçues	7 481	7 199
Droits d'auteur enregistrés	7 157	6 965
Cessions inscrites	282	211
Dessins industriels		
Demandes reçues	1 707	1 763
Dessins enregistrés	1 313	1 455
Enregistrements renouvelés	340	284
Cessions inscrites	232	275
Marques de bois		
Demandes reçues	0	1
Cessions inscrites	0	0
Marques enregistrées	0	1
Rapports sur demandes relatives au droit d'auteur,aux dessins industriels et aux marques de bois	2 428	2 618
Copies conformes de droits d'auteurs, dessins industriels et marques de bois	1 854	1 911

Marques de commerce

Le Bureau des marques de commerce est chargé de l'application de la Loi sur les marques de commerce. Une marque nouvellement déposée reste inscrite au registre pendant une période initiale de quinze ans. Avant qu'une marque fasse l'objet d'une licence, une demande d'usager inscrit doit être présentée au Bureau des marques de commerce.

Les demandes de marque de commerce sont publiées dans le Journal des marques de commerce, publication hebdomadaire, afin de permettre aux personnes de faire opposition à toute marque de commerce qui pourrait porter atteinte à leurs droits déjà existants. Le Bureau met à la disposition du public une salle de recherche où il est possible de consulter les registres et les répertoires des marques de commerce enregistrées et des usagers inscrits de celles-ci.

Le tableau suivant indique les opérations du Bureau pour les deux dernières années.

Opérations du Bureau des marques de commerce	1980-81	1981-82
Demandes d'enregistrement de marque de commerce présentées	16 126	17 470
Demandes d'enregistrement de marque de commerce annoncées	16 799	13 272
Marques de commerce déposées	15 462	10 654
Demandes d'inscription d'usagers inscrits déposées	4 922	6 245
Nombre de marques de commerce régies par des demandes de reconnaissance d'usagers inscrits (accordées et en suspens)	13 875	15 604
Usagers inscrits	12 683	16 595
Inscriptions d'usager annulées	3 277	3 134
Demandes de transfert déposées	10 097	12 030
Transferts enregistrés	8 660	10 112
Enregistrements de marque de commerce renouvellés	3 192	5 026
Enregistrements de marque de commerce radiés	3 524	4 404
Modifications inscrites au registre	1 985	3 719
Copies préparées	444 176	343 362
Agents de marque de commerce dûment inscrits	6 611	6 910
Oppositions déposées	1 043	760

Supplément statistique

Étant donné que les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels sont importants dans le cadre des politiques et objectifs économiques à long terme du Canada, des études sont entreprises de façon régulière sur les tendances, les coûts et les usagers dans le domaine de la propriété intellectuelle. Les données statistiques suivantes ont été rassemblées au cours des deux dernières années.

Brevets délivrés	1980-81	1981-82
À des particuliers	2 890	2 674
À des sociétés	21 199	19 722
À des particuliers et sociétés conjointement	57	51
À des inventeurs ou à leurs représentants juridiques	2 679	2 483
À des concessionnaires	21 302	19 806
À des concessionnaires et inventeurs conjointement	165	158
Revendications — Un seul inventeur	12 741	11 387
Revendications — Deux inventeurs ou plus	11 405	11 060
En français	542	647

Résidence des inventeurs brevetés	1980-81	1981-82
Canada		
Alberta	151	101
Colombie-Britannique	135	134
Île-du-Prince-Édouard	1	0
Manitoba	42	46
Nouveau-Brunswick	8	2
Nouvelle-Écosse	14	11
Ontario	773	761
Québec	350	290
Saskatchewan	47	40
Terre-Neuve	5	1
Total	1 526	1 386

Pays étangers	1980-81	1981-82
Afrique du Sud, République de l'	58	62
Algérie	0	2
Allemagne, République démocratique d'	3	1
Allemagne, République fédérale d'	1 900	1 797
Argentine	4	7
Australie	157	160
Autriche	121	129
Bahamas	2	1
Belgique	169	169
Bermudes	0	1
Bolivie	0	1
Brésil	5	10
Bulgarie	11	7
Chili	0	3
Colombie	1	0
Corée, République de	1	2
Danemark	75	78
Égypte	2	0
Espagne	27	26
États-Unis d'Amérique	13 521	12 330
Finlande	132	107
France	1 077	1 039

Grèce	4	3
Haïti	1	0
Honduras	0	1
Hong Kong	4	7
Hongrie	37	44
Inde	7	3
Irlande	15	11
Islande	0	1
Israël	32	31
Italie	343	380
Jamaïque	1	0
Japon	1 844	1 828
Liban	0	1
Liechtenstein, Principauté du	3	8
Luxembourg	21	12
Malaisie	1	0
Malte	0	1
Mexique	16	13
Monaco	3	2
Nigéria	0	1
Norvège	76	50
Nouvelle-Zélande	25	25
Panama	0	1
Pays-Bas	439	421
Pérou	3	0
Phillipines	0	1
Pologne	24	18
Porto Rico	2	0
République dominicaine	0	1
Roumanie	2	2
Royaume-Uni	1 164	1 121
Suède	488	463
Suisse	608	497
Taïwan	11	15
Tchécoslovaquie	8	23
Trinidad	0	1
Union Soviétique	164	140
Vénézuela	1	1
Yougoslavie	5	1
Zaïre	0	1
Total	22 620	21 061

Résidence des inventeurs dont les demandes ont été inscrites	1980-81	1981-82
Canada		
Alberta	173	165
Colombie-Britannique	227	197
Île-du-Prince-Édouard	1	1
Manitoba	56	56
Nouveau-Brunswick	19	13
Nouvelle-Écosse	20	29
Ontario	1 082	1 024
Québec	522	440
Saskatchewan	50	58
Terre-Neuve	13	12
Territoires du Nord-Ouest	0	1
Yukon	1	4
Total	2 164	2 000

Pays étrangers	1980-81	1981-82
Afrique du Sud, République d'	105	84
Algérie	6	2
Allemagne, République démocratique d'	5	0
Allemagne, République fédérale d'	2 451	2 209
Arabie Saoudite	0	1
Argentine	9	10
Australie	288	271
Autriche	209	156
Bahamas	5	5
Bangladesh	2	0
Belgique	212	182
Bermudes	0	1
Brésil	4	18
Bulgarie	10	13
Chili	0	2
Chypre	1	0
Colombie	0	2
Corée, République de	11	10
Costa Rica	2	1
Cuba	1	0
Danemark	90	115
Espagne	41	43
États-Unis d'Amérique	11 214	13 121
Finlande	125	160
France	1 434	1 213
Grèce	6	6
Guinée	0	1
Honduras	0	1
Hong Kong	5	7
Hongrie	101	95
Inde	6	9
Indonésie	1	1
Irlande	24	40
Islande	2	6
Israël	42	49
Italie	489	408
Japon	2 440	2 289
Liechtenstein, Principauté du	11	9
Luxembourg	31	32
Malaisie	1	1
Mexique	17	26
Monaco	1	3

Nigeria	4	0
Norvège	72	68
Nouvelle-Guinée	1	1
Nouvelle-Zélande	35	46
Paraguay	0	1
Pays-Bas	697	470
Phillipines	1	2
Pologne	17	3
Porto Rico	1	0
Portugal	2	2
Roumanie	1	1
Royaume-Uni	1 413	1 411
Singapour	0	18
Suède	594	459
Suisse	731	605
Tchécoslovaquie	17	13
Taïwan	32	23
Tunisie	6	0
Union Soviétique	161	112
Venezuela	2	2
Yougoslavie	6	0
Zimbabwe	1	2
Total	23 267	23 992

Objet de l'invention	% du nombre total de brevets délivrés	Nombre de brevets délivrés
Nécessités humaines		
Agriculture	2.09	469
Denrées alimentaires et tabac	1.87	420
Articles d'usage personnel et domestiques	2.22	498
Santé et divertissements	5.08	1 140
Opérations industrielles		
Séparation et mélange	5.55	1 246
Façonnage	7.75	1 740
Impression	1.33	298
Transport	6.52	1 464
Chimie et Métallurgie		
Chimie	21.08	4 732
Métallurgie	3.59	806
Textiles et papier		
Produits textiles et matériaux souples non précisés ailleurs	4.14	929
Papier	1.26	283
Constructions fixes		
Bâtiment	2.44	548
Exploitation minière	1.01	227
Construction mécanique, Éclairage, Chauffage, Armes, Explosifs		
Moteurs et pompes	1.75	393
Génie en général	3.85	864
Éclairage et chauffage	3.17	711
Armes, explosifs	0.25	56
Physique		
Instruments	14.33	3 217
Physique nucléaire	0.12	27
Électricité		
Électricité	10.60	2 379
	100.00	22 447

Recettes et dépenses	1980-81	1981-82
Brevets		
Revenu	$12 307 559.00	$12 271 000.00
Dépenses	$ 8 860 000.00	$ 8 630 000.00
Marques de commerce		
Revenu	$2 833 000.00	$3 090 000.00
Dépenses	$2 292 000.00	$2 340 000.00
Droit d'auteur, Dessins industriels et Marques de bois		
Revenu	$ 445 782.00	$ 426 000.00
Dépenses	$ 364 366.00	$ 433 000.00

Les 25 plus importants détenteurs de brevets (par ordre alphabétique)	1981
BASF A.G.	86
Bayer A.G.	169
Bendix Corporation	100
Caterpillar Tractor Co.	110
Ciba-Geigy A.G.	217
E.I. du Pont de Nemours & Co.	150
Eastman Kodak Co.	121
Exxon Research and Engineering Co.	112
General Electric Co.	361
General Motors Corp.	129
Goodyear Tire & Rubber Co.	87
Hitachi Ltd.	85
Hoechst A.G.	228
Imperial Chemical Industries Ltd.	99
International Business Machines Corp.	321
Monsanto Co.	106
N.V. Philips Gloeilampenfabrieken	240
R.C.A. Corp.	92
Shell Canada Ltd.	97
Siemens A.G.	95
Sony Corp.	194
Union Carbide Corp.	171
Western Electric Co.	122
Westinghouse Electric Corp.	224
Xerox Corp.	179

Bureau de la coordination des politiques

Le Bureau a été créé le 1er octobre 1981, par la fusion de la Direction générale de la coordination et de la Direction de la recherche, du bureau de la consommation et du bureau des corporations.

Il a pour objectif de renforcer, élaborer et analyser les politiques et augmenter l'efficacité des interventions et des liaisons du Ministère. Ses responsabilités directes et ses fonctions de coordination comportent la révision et la réforme de la législation; les relations interministérielles, fédérales-provinciales et internationales; la recherche, l'analyse des politiques et la défense des politiques; la planification stratégique; la vérification interne; l'évaluation des programmes; la coordination de la planification et du contrôle; et les communications.

Le Bureau se compose de la Direction générale de la liaison, de la recherche et de l'analyse des politiques, de la Direction de la vérification, de l'évaluation et du contrôle, et du Service des communications.

Pour le reste de l'année financière, les travaux relatifs aux projets existants et à la coordination de la participation du Ministère à une conférence fédérale-provinciale se sont poursuivis. La principale occupation a été l'organisation du Bureau, de la classification et de la dotation des postes, et de la planification, en insistant particulièrement sur les questions de politique et de révision législative. Le Service des communications a également fait l'objet d'une réorganisation.

Le Bureau disposait d'un budget de 5,6 millions de dollars et de 96 années-personnes.

Direction générale de la liaison, de la recherche et de l'analyse des politiques

Les travaux entrepris par les anciennes directions de la recherche se sont poursuivis au cours de la deuxième moitié de l'année financière.

Pour ce qui est des questions financières touchant les consommateurs, la Direction générale a publié une étude au sujet des marchés des assurances, et plusieurs rapports sur des sujets tels que le crédit à la consommation, les pensions et les systèmes de vidéotec étaient en préparation ou ont été diffusés. Elle a fourni des services d'appui à la recherche au groupe de travail fédéral-provincial sur le crédit à la consommation.

Elle a entrepris une étude au sujet des intérêts des consommateurs dans la formulation des politiques sur le commerce international. Elle a poursuivi les recherches sur les répercussions des restrictions sur l'importation de produits tels que les textiles et les chaussures. Elle a poursuivi la défense des politiques de concert avec d'autres ministères au sujet d'un certain nombre de questions touchant les consommateurs dans le domaine du commerce international et de la politique alimentaire, notamment l'Examen interministériel et la politique laitière fédérale.

La recherche dans le domaine de la conservation de l'énergie de consommation a été augmentée en 1981-1982. Quatre rapports ont été publiés, dont une étude sur la consommation d'énergie et les habitudes de conservation des Canadiens. Des rapports sur des sujets tels que la demande au niveau du transport urbain et l'utilisation des dispositifs de conservation étaient en cours de rédaction pendant l'année.

Dans d'autres secteurs de la consommation, un document exposant le point de vue des consommateurs sur les problèmes rencontrés avant l'achat et leurs solutions a été publié. Des projets de recherche sur des sujets tels que la satisfaction/insatisfaction des consommateurs, les garanties et le comportement vis-à-vis des plaintes ont été entrepris ou terminés.

En 1981-1982, la révision des quatre lois sur la propriété intellectuelle s'est poursuivie. Le M.C.C. et le ministère de la Justice ont également poursuivi la rédaction conjointe d'un projet de loi pour la révision de la Loi sur les brevets. Un projet de stratégie de recherche pour la loi canadienne en matière de marques de commerce a été élaboré.

Le Comité interministériel chargé de la révision de la Loi sur le droit d'auteur s'est réuni régulièrement pendant toute l'année et a discuté avec le ministère des Communications en vue de rédiger des propositions conjointes sur la révision de la Loi sur le droit d'auteur pour les soumettre au Cabinet. Des rencontres ont également eu lieu avec quelque 60 organisations en vue de discuter des modifications possibles à la Loi sur le droit d'auteur. Dans la série de la révision du droit d'auteur, neuf documents portant sur la radiodiffusion, la parution de livres et la musique ont été publiés.

Dans le domaine des brevets, une quantité importante de travail a porté sur l'octroi de licences obligatoires pour des brevets pharmaceutiques tandis que l'attention a surtout été accordée aux droits des éleveurs en usine et à la bio-technologie. La Direction générale a joué un important rôle dans la rédaction d'un questionnaire sur le transfert de technologies en vertu de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

Sur la scène internationale, la Direction générale a participé à des négociations au sujet de la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle.

Direction de la vérification, de l'évaluation et du contrôle

Au cours de l'année, la Division de la vérification interne a procédé à des vérifications et à des examens de la Direction du personnel, des services du courrier et des messagers, des systèmes financiers et informatiques et des systèmes de comptabilité des dépenses. Il a été également procédé à un examen de suivi du système d'amélioration des pratiques et contrôles en gestion (IMPAC).

À la fin de l'année financière, la Division de l'évaluation des programmes, créée en 1981-1982, avait terminé l'élaboration de politiques et de plans ainsi que l'élaboration d'une structure de composantes, tout en obtenant les ressources nécessaires pour remplir son mandat. Elle a également élaboré des plans pour l'évaluation de la Commission du système métrique.

La Division du contrôle et des plans ministériels a révisé et simplifié le cycle de planification du Ministère; elle a maintenu la liaison avec les organismes centraux du gouvernement chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et marches à suivre en vertu du Système de gestion des politiques et des dépenses; et a aidé les gestionnaires à élaborer leurs plans et à mesurer ensuite leurs résultats.

Service des communications

L'examen des communications ministérielles a été terminé en 1981-1982. Il visait à augmenter l'efficience et l'efficacité de la planification et de l'exécution des communications, à renforcer les communications du Ministère dans les régions et à améliorer le service au public. La mise en application des résultats de l'étude a débuté au cours de l'année financière et se poursuivra en 1982-1983.

Au cours de l'année, dans le domaine des communications, les efforts ont été dirigés vers la mise en garde du public contre les produits dangereux, la fraude et les pratiques commerciales dolosives, et l'encouragement aux consommateurs d'acheter avec prudence. Les activités de communications visant à promouvoir la conformité aux règlements sur le marché ont eu la priorité.

Des plans de communications et des documents d'information ont été préparés pour le programme de la MIUF (mousse isolante d'urée-formaldéhyde) et la prochaine loi sur les coalitions, et, d'autre part, la production de séquences télévisées et de montages audiovisuels était bien avancée à la fin de l'année financière. En 1981-1982, les annonces-éclairs que le Ministère a présentées à la télévision ont fait l'objet d'un grand nombre de reportages par les media.

Le Service des communications a fortement insisté sur la publication de documents, notamment des rapports, des périodiques, des dépliants, des communiqués et des feuillets d'information, et les travaux connexes, tels la rédaction, la révision, les graphiques et l'impression, auxquels il a consacré presque la moitié de ses ressources financières et humaines. Il a publié d'importants rapports de recherche dans les domaines de l'énergie et de la Loi sur le droit d'auteur.

En résumé, 284 projets ont été terminés, soit une augmentation de 27 pour cent par rapport à l'année financière précédente.

Commission du système métrique Canada

La responsabilité de la Commission a été déléguée au Ministère le 12 janvier 1982, dans le cadre de la réorganisation générale, par le gouvernement, des ministères de l'Industrie et du Commerce et des Affaires extérieures. Ce transfert était justifié par le fait que le processus de conversion au système métrique au Canada était rendue à une étape où il touchait moins l'industrie que les secteurs qui influent directement sur les consommateurs.

Depuis sa création en 1971, la Commission du système métrique Canada a joué un rôle important de coordination auprès des représentants des industries et des consommateurs volontaires, au nombre de plus de 2 000, qui ont entrepris des enquêtes, qui ont planifié, établi un calendrier et implanté la conversion au système métrique dans plus de 100 secteurs de l'économie.

À la fin de l'année financière, l'étape d'enquête était terminée dans tous les secteurs. En moyenne, l'étape de planification était terminée à 92 pour cent, et l'étape d'établissement des calendriers, à 89 pour cent. L'étape de la mise en oeuvre, qui a débuté dans certains secteurs de l'économie en 1975, était terminée à près de 60 pour cent. Des 94 secteurs de l'économie canadienne qui ont publié des plans sectoriels, 80 pour cent s'attendaient à ce que leurs programmes soient terminés avant décembre 1985.

La Commission du système métrique Canada publie un rapport annuel distinct, exposant les détails de l'évolution de la conversion au système métrique dans chaque secteur de l'économie. Des exemplaires peuvent être obtenus en écrivant à la Commission du système métrique C.P. 4 000, Ottawa (Ontario) K1S 5G8, ou en téléphonant au (613) 996-4000.

Bureau du registraire général

Le Bureau du registraire général du Canada comprend deux divisions: le Service des conflits d'intérêts et la Division de l'enregistrement.

Au nom du Premier ministre, le Sous-registraire général adjoint est chargé de veiller à la mise à exécution de la politique du gouvernement fédéral en matière de conflits d'intérêts. Le Service des conflits d'intérêts veille à l'application des lignes directrices du gouvernement, particulièrement en ce qui concerne les ministres de la Couronne, les membres désignés de leur personnel exclu et les personnes nommées à temps plein par le gouverneur en conseil. Il aide les personnes visées par les lignes directrices à s'y conformer et à résoudre tout problème qui pourrait survenir relativement aux ententes qu'elles pourraient conclure. Il aide aussi les ministres dans l'exercice de leurs responsabilités en ce qui a trait à l'élaboration de la politique en matière de conflits d'intérêts. Depuis février 1982, le Bureau est chargé de vérifier et d'approuver le remboursement de certains coûts liés aux fiducies mises sur pied en vue de se conformer aux lignes directrices.

La Division de l'enregistrement enregistre et émet les documents et les commissions, tels que prescrits dans le Règlement sur les documents officiels, conformément à la Loi sur les fonctionnaires publics et à la Loi sur les sceaux. Cette Division fournit également au Bureau du Gouverneur général, aux ministères, aux sociétés et organismes du gouvernement fédéral, aux autres paliers de gouvernement et au grand public les services exigés du Registraire général. Les tableaux suivants indiquent le nombre de commissions et de documents délivrés et enregistrés par catégorie au cours de l'exercice 1981-1982.

Commissions

	Sceau* apposé	Délivrées	Enregistrées
Règlements sur les documents officiels			
Ministres et membres du Conseil privé	GS	7	7
Lieutenants-gouverneurs des provinces	GS	3	3
Administrateur provincial	GS	1	1
Ambassadeurs, Hauts commissaires	GS	36	36
Juges désignés par le gouvernement fédéral	GS	120	120
Sénateur	GS	1	1
Haut fonctionnaire du Parlement	GS	1	1
Sous-ministres (et équivalent)	GS	9	9
Membres réguliers des commissions, des sociétés et des conseils fédéraux permanents	GS	183	183
Membres réguliers des commissions internationales permanentes	GS	6	6
Commissaires en vertu de la Loi sur les enquêtes	GS	2	2
Administrateur du territoire du Yukon	GS	1	1
Officiers de la Gendarmerie royale du Canada	GS	39	39
Conseillers de la Reine désignés par le gouvernement fédéral	GS	3	3
Commissaires chargés d'assermenter	GS	16	16
Suppléant du Gouverneur général	PS	1	1
Consuls généraux, Consuls et Vice-consuls	RG	323	323
Membres temporaires ou ad hoc des commissions, des sociétés et des conseils fédéraux permanents	RG	4	4
Autre personne nommée par le Gouverneur en conseil à qui une commission a été émise	RG	1	1
Loi sur l'arpentage des terres du Canada			
Arpenteurs des terres de la Couronne	—	—	96

Documents

	Sceau* apposé	Délivrés	Enregistrés
Règlements sur les documents officiels			
Proclamations	GS	128	128
Concessions de terrain	GS	148	148
Renonciations	GS	54	54
Certificat d'authentification	PS	10	—
Certificats témoignant de la nomination d'un sénateur	RG	1	—
Copies certifiées de documents	RG	2 115	—
Pardons accordés en vertu de la Loi sur le casier judiciaire	RG	5 592	5 592
Loi sur les chambres de commerce			
Certificats de formation et protocoles d'entente	—	—	39
Loi sur les syndicats ouvriers			
Certificat d'enregistrement	RG	—	1
Loi sur les corporations canadiennes			
Lettres patentes de constitution en société	**CCA	—	519
Lettres patentes supplémentaires de constitution en société	**CCA	—	155
Directives et/ou certificats de dissolution et annulation de charte	**CCA	—	10
Loi sur le ministère de la consommation et des corporations, art. 8(1)			
Terres	—	—	112
Transport	—	—	94
Loi sur l'extradition			
Mandats	**Just.	—	7
Loi sur les chemins de fer			
Divers: Art. 77 et 86	—	—	40

Résumé

Commissions délivrées et enregistrées en vertu du Règlement sur les documents officiels	757
Documents délivrés et enregistrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	5 922
Documents délivrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	2 126
Document enregistré en vertu du Règlement sur les documents officiels	1
Commissions enregistrées en vertu d'autres lois	96
Documents enregistrés en vertu d'autres lois	976
Copies non certifiées de documents délivrés	1 803

* Abréviations: GS, grand sceau; PS, petit sceau; RG, sceau du Registraire général; Just., sceau du Ministre de la Justice; CC, sceau du Ministre de la Consommation et des Corporations

** Sceaux apposés par le Ministère

Services

Direction générale des finances et de l'administration

La Direction générale des finances et de l'administration offre au Ministère des services financiers ainsi que divers services administratifs et informatiques. Elle est composée de la Direction des finances, de la Direction des systèmes informatiques, de la Direction des services administratifs et de la Bibliothèque du Ministère. Pour l'exercice 1981-1982, elle disposait d'un budget de $7 378 000 ainsi que de 180 années-personnes.

Au cours de cet exercice, la Direction générale a amélioré ses méthodes pour l'élaboration des plans d'exploitation pluriannuels et la mesure de la performance. D'importantes ressources ont été consacrées au programme d'aide à l'intention des propriétaires de maisons isolées à la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF). Les dispositions nécessaires ont été prises pour que la Commission du système métrique relève du Ministère et pour que le Conseil canadien des normes rende compte de ses activités au Parlement par l'entremise du Ministre.

Finances

La Direction a continué d'assurer les services de gestion financière et d'exercer des contrôles financiers partout au Ministère, comme l'exige la politique et les règlements du gouvernement. Parmi les améliorations apportées aux pratiques de gestion financière pendant l'année, il convient de citer: la conformité au nouveau Système de gestion de dépenses du gouvernement; l'élaboration d'un guide des opérations comptables; la révision du Guide du gestionnaire relatif aux marchés de services; et d'autres améliorations exigées suite aux politiques et aux vérifications du gouvernement. Certains progrès ont été réalisés concernant le plan d'action relatif au programme pour l'amélioration des pratiques et contrôles de gestion (IMPAC).

La Direction a, en outre, joué un rôle important dans le transfert, au Ministère, de la Commission du système métrique et la mise sur pied du programme d'aide aux propriétaires de maisons isolées à la MIUF.

Systèmes informatiques

La Direction des systèmes informatiques a continué à se servir des systèmes dont dispose le Ministère et qui, pour la plupart, fonctionnent au moyen d'appareils n'appartenant pas au gouvernement. La Direction a fourni des services de conseils au Ministère en matière de traitement de textes.

Un système informatique a été très rapidement élaboré et mis en oeuvre pour le programme d'aide aux propriétaires de maisons isolées à la MIUF.

Les travaux prévus au sous-système de traitement des demandes de marque de commerce ont été terminés et les données versées au fichier des marques de commerce. Les travaux ont progressé au niveau de l'élaboration d'un système pour la Direction des corporations dans les domaines de la conformité et de la constitution en société. À la Direction de la métrologie légale, un système pilote des Poids et Mesures a été élaboré et mis en oeuvre à Winnipeg, pour la région des Prairies. Un petit système de localisation des échantillons à l'étude et des ressources utilisées pour les essais a été élaboré pour le laboratoire de la Sécurité des produits.

En 1981-1982, on a procédé à une analyse de sécurité de toutes les ressources ministérielles en T.E.D., et les recommandations ont été appliquées.

Services administratifs

La Direction des services administratifs a continué à offrir ses services par l'entremise de ses cinq divisions. Il a fallu appuyer la mise sur pied du programme d'aide aux propriétaires de maisons isolées à la MIUF, trouver des locaux pour le Centre d'information et de coordination sur la MIUF et transférer au Ministère la Commission du système métrique.

En 1981-1982, 5 039 mètres carrés d'espace ont été libérés afin que le ministère des Travaux publics puisse les réutiliser, ce qui représente presque le double des 3 000 mètres carrés prévus, et équivaut à une économie de $655 000 par année pour le Ministère.

La Division de la gestion des documents a terminé un inventaire de tous les documents à l'administration centrale du Ministère et dans les régions, en vue de l'adoption du Bill C-43,

concernant l'accès à l'information. La Division a également procédé à une importante étude des exigences du Ministère en matière de microfilms. En coopération avec la Direction des systèmes informatiques, elle a poursuivi les travaux sur l'automatisation possible de certains secteurs de la gestion des documents.

Au cours de l'année financière, la Division de la gestion des formules a élaboré un système de classification fonctionnelle regroupant toutes les formules ministérielles, gouvernementales et régionales utilisées par le Ministère. La Division a également mis en oeuvre un système de gestion de l'information en vue de maintenir la classification fonctionnelle et d'inscrire toutes les transactions sur toutes les formules.

En vertu du Programme de primes à l'initiative, 14 suggestions ont été adoptées et ont entraîné des économies de $115 565. Les primes se sont élevées à $6 905.

Bibliothèque du Ministère

La Bibliothèque du Ministère a continué d'assurer un service central de renseignements au sujet des pratiques commerciales restrictives, du droit des sociétés, de la protection des consommateurs, de l'économie et d'autres sujets, grâce à l'accroissement de sa collection, à l'usage de services de recherche automatisés et de documentation ainsi que des contrats avec un réseau international de bibliothèques. En 1981-1982, le système informatique de codes et d'index a permis d'établir la liste des documents pouvant être utilisés aux fins de recherche et de référence. Au niveau des bibliographies, la Bibliothèque a publié, en coopération avec la Direction de la sécurité des produits, un catalogue des pièces et un index des audiences de la Commission d'examen sur la mousse isolante d'urée-formaldéhyde. Elle a également rédigé en coopération avec la Direction de l'aide aux consommateurs, une bibliographie servant de guide d'information aux personnes handicapées, en tant que consommateurs.

Pendant l'année, la collection a été augmentée de 6 010 volumes, et 1 621 abonnements ont été renouvelés. La demande pour des services a augmenté substantiellement, la Bibliothèque ministérielle ayant répondu aux 27 343 demandes de renseignements et aux 11 280 demandes de prêts qu'elle a reçues.

Direction du personnel

À la Division de l'organisation et de la classification, 2 844 demandes ont été traitées au cours de l'année, dont 2 137 se rapportaient au classement, et les autres, soit à des vérifications de classement pour fins de rémunération dans des demandes de nomination à titre intérimaire, soit à des mesures normales de dotation. Deux cours sur la rédaction des descriptions de poste ont été donnés à des gestionnaires à Winnipeg et Toronto. La Division s'est encore beaucoup occupée de la conversion de postes de gestion supérieurs aux groupes EX et SM de la nouvelle catégorie de gestion. On a enquêté sur dix griefs de classification et procédé à l'examen de plusieurs organisations.

La charge de travail de la Division de la dotation s'est maintenue à un niveau élevée tout au long de l'année. Au total, 2 000 transactions ont été terminées par les employés de l'administration centrale, à l'exclusion des transactions liées au Centre d'information et de coordination sur la MIUF et la charge de travail additionnelle que représentait l'intégration de la Commission du système métrique au Ministère. Plus de 550 transactions ont été menées à terme dans les bureaux régionaux, en vertu de la délégation des pouvoirs de dotation. La Division a continué la publication de son bulletin hebdomadaire qui décrit les postes devant être comblés par voie de concours.

La Division des langues officielles a déployé de grands efforts pour améliorer la qualité du service à la population et créer un milieu favorable à l'utilisation du français et de l'anglais au Ministère. Le contrôle des communications entre la région de la Capitale nationale et la province de Québec s'est poursuivi, et a contribué à la réduction des communications unilingues anglaises. Une affiche portant sur le service dans les deux langues officielles sur laquelle était inscrit un numéro de téléphone sans frais a été diffusé dans les régions. Les résultats d'une enquête menée en collaboration avec les commerçants francophones à Saint-Boniface dans la région de Winnipeg, ont démontré que les services linguistiques offerts n'étaient qu'en partie satisfaisants. Cette

enquête a donné lieu à des recommandations pour l'amélioration des services. Suite à une étude de l'accessibilité aux cours de formation et de perfectionnement professionnels à l'intention des francophones, des recommandations visant une meilleure information, une qualité égale des cours dans les deux langues officielles, et un meilleur choix pour les employés ont été mises en pratique.

Au cours de l'année, 172 employés ont suivi des cours de langues pendant les heures de travail, et 22 ont suivi des cours du soir; 242 personnes ont subi l'examen de connaissances linguistiques (ECL), et 927 employés ont touché la prime au bilinguisme.

Le processus de planification des ressources humaines a été appliqué à toutes les activités du Ministère. Le cours sur l'évaluation du rendement des employés a été présenté à 30 gestionnaires et superviseurs de l'administration centrale. Le Programme de gestion intégrée du personnel a été mis en oeuvre au Bureau des corporations et en partie au Bureau de la consommation. Huit réunions du Comité d'examen ont eu lieu au Ministère, dont cinq au Bureau des corporations.

La Division de la formation et du perfectionnement a commencé la révision de la politique et des procédures ministérielles en matière de formation et de perfectionnement conformément à la nouvelle politique du Conseil du Trésor pour l'administration de la formation dans la Fonction publique. Elle a également publié un dépliant sur le rôle des gestionnaires et superviseurs dans la gestion de la formation et sur les services et l'aide qui leur sont offerts. Dans les régions et à l'administration centrale, 292 employés ont bénéficié de formation, et la Division a administré et coordonné la formation de 351 autres employés à l'administration centrale et dans les régions. Elle a effectué des recherches et réuni de la documentation pour la rédaction d'un projet de programme ministériel d'orientation à l'intention des gestionnaires intermédiaires et des superviseurs.

Dans le domaine des relations de travail, des comités de consultation syndicale-patronale ont été mis sur pied à l'administration centrale et dans chaque région. Trois cours sur l'introduction aux relations de travail ont été organisés à l'intention des gestionnaires, et des sessions sur la discipline et les relations entre employeurs et employés ont été offertes aux employés du Ministère. Le nombre de griefs présentés s'est élevé à 93, et presque le tiers ont été portés au dernier niveau. La Division a continué d'aider à interpréter et à appliquer 28 conventions collectives. Un programme sur le harcèlement sexuel a été élaboré et mis en oeuvre en coopération avec le Secrétariat du Ministère.

Le programme d'hygiène et de sécurité professionnelles du Ministère est passé aux Services de sécurité au cours de l'année. Les Services de sécurité ont procédé à 76 enquêtes pour des affaires d'accidents, de vols, de pertes, de troubles publics et de vandalisme. Ils ont également procédé à deux exercices d'évacuation et à 14 enquêtes de sécurité à l'administration centrale et dans les régions. Des comités conjoints d'hygiène et de sécurité ont été mis sur pied à travers le Canada et un guide d'hygiène et de sécurité a été publié.

Au cours de l'année, un nouveau conseiller s'est joint à l'équipe du Service d'orientation en vue de satisfaire à l'augmentation de la demande. Un nouveau dépliant a été publié afin d'informer les employés sur l'assistance qu'ils peuvent trouver auprès du Service d'orientation. Des cours de formation ont été offerts aux superviseurs et aux employés de tout le pays en vue d'améliorer les communications au travail.

La Division de l'égalité d'accès à l'emploi a continué à surveiller l'évolution et à aider les gestionnaires à atteindre l'objectif visant à augmenter la représentation des femmes, des personnes handicapées et des autochtones au Ministère. Une politique concernant l'emploi des personnes handicapées a été rédigée et approuvée, et d'autres personnes handicapées ont eu l'occasion de travailler en occupant des emplois réalistes au moyen d'affectations dans le cadre du programme d'évaluation du travail du Ministère. On a mis un accent particulier sur l'information des employés au sujet de la nature de divers handicaps et des personnes handicapées en général.

La Division a continué d'aider et de conseiller les personnes des groupes cibles au sujet des possibilités d'emploi et de promotion au Ministère. Au cours de l'année, la Division a donné un certain nombre d'ateliers sur la planification de carrière et de séances d'information/prise de conscience. Un questionnaire a été élaboré permettant aux personnes de s'identifier elles-mêmes afin de fournir des données sur le nombre de personnes des groupes cibles employées par le Ministère.

Consommation et Corporations
Service régional

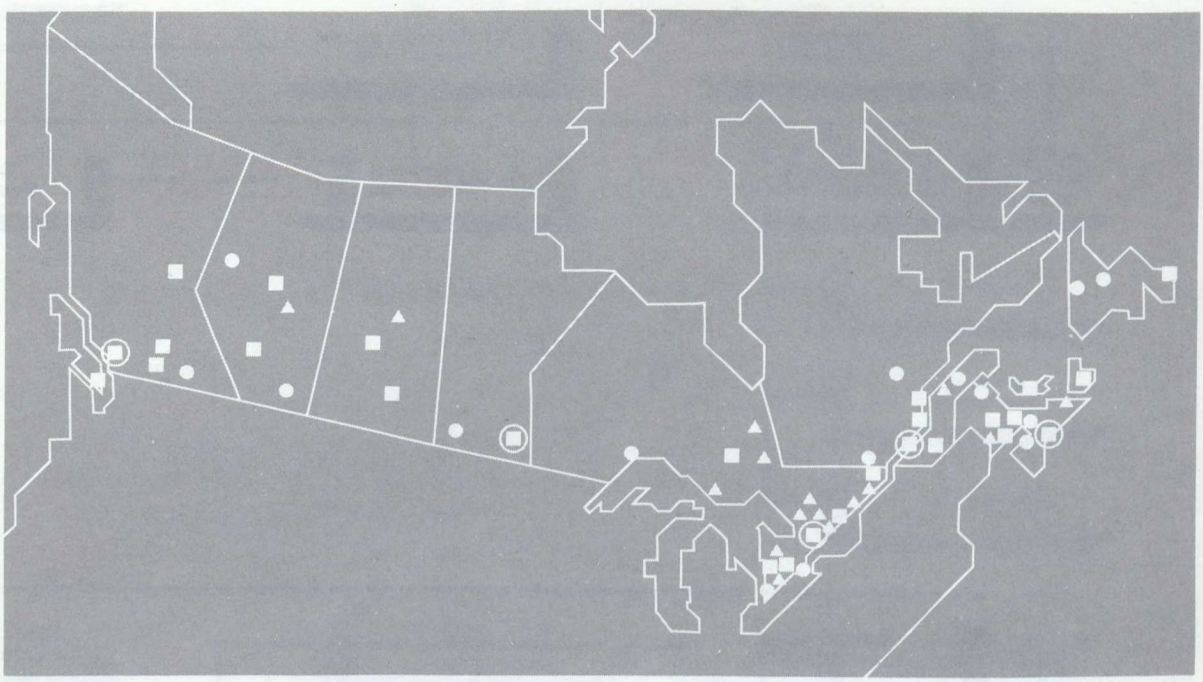

Légende:

- ○ Bureau régional
- ■ Bureau de district
- ● Bureau de secteur
- ▲ Bureau d'un inspecteur à son domicile

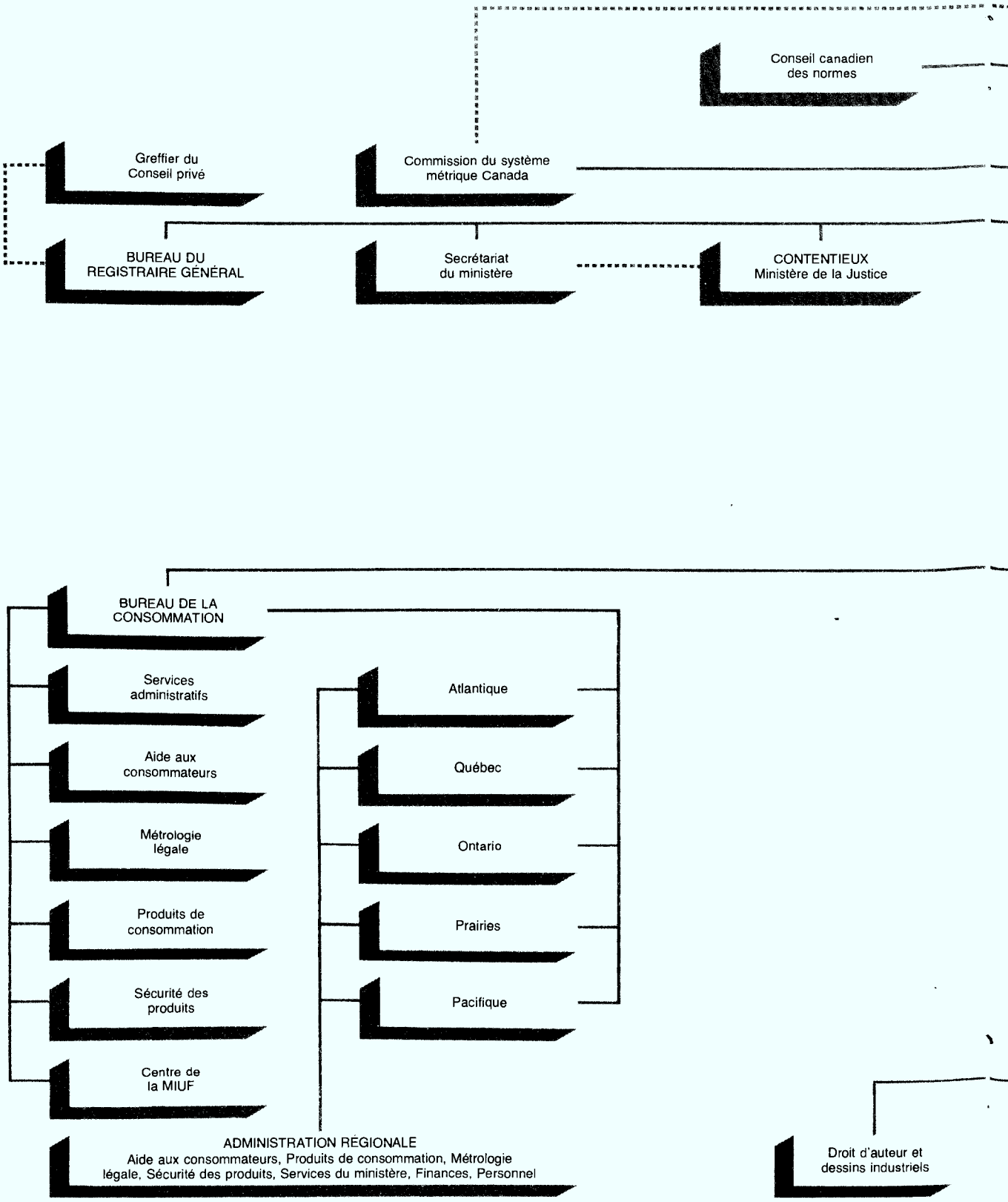
Conseil canadien des normes
Greffier du Conseil privé
Commission du système métrique Canada
BUREAU DU REGISTRAIRE GÉNÉRAL
Secrétariat du ministère
CONTENTIEUX Ministère de la Justice
BUREAU DE LA CONSOMMATION
Services administratifs
Aide aux consommateurs
Métrologie légale
Produits de consommation
Sécurité des produits
Centre de la MIUF
Atlantique
Québec
Ontario
Prairies
Pacifique
ADMINISTRATION RÉGIONALE
Aide aux consommateurs, Produits de consommation, Métrologie légale, Sécurité des produits, Services du ministère, Finances, Personnel
Droit d'auteur et dessins industriels

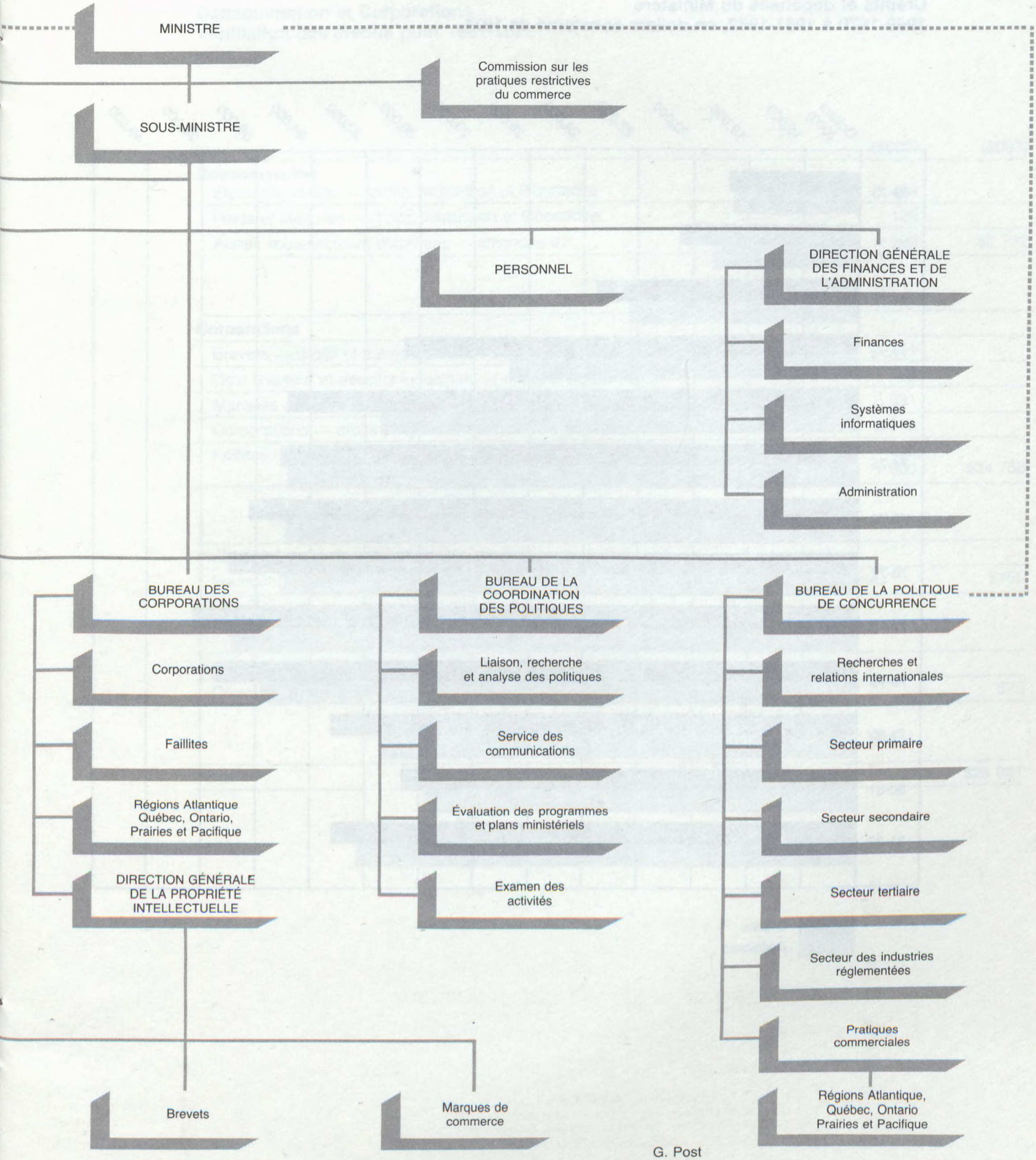

G. Post
Sous-ministre
le 31 mars 1982

Consommation et Corporations Canada

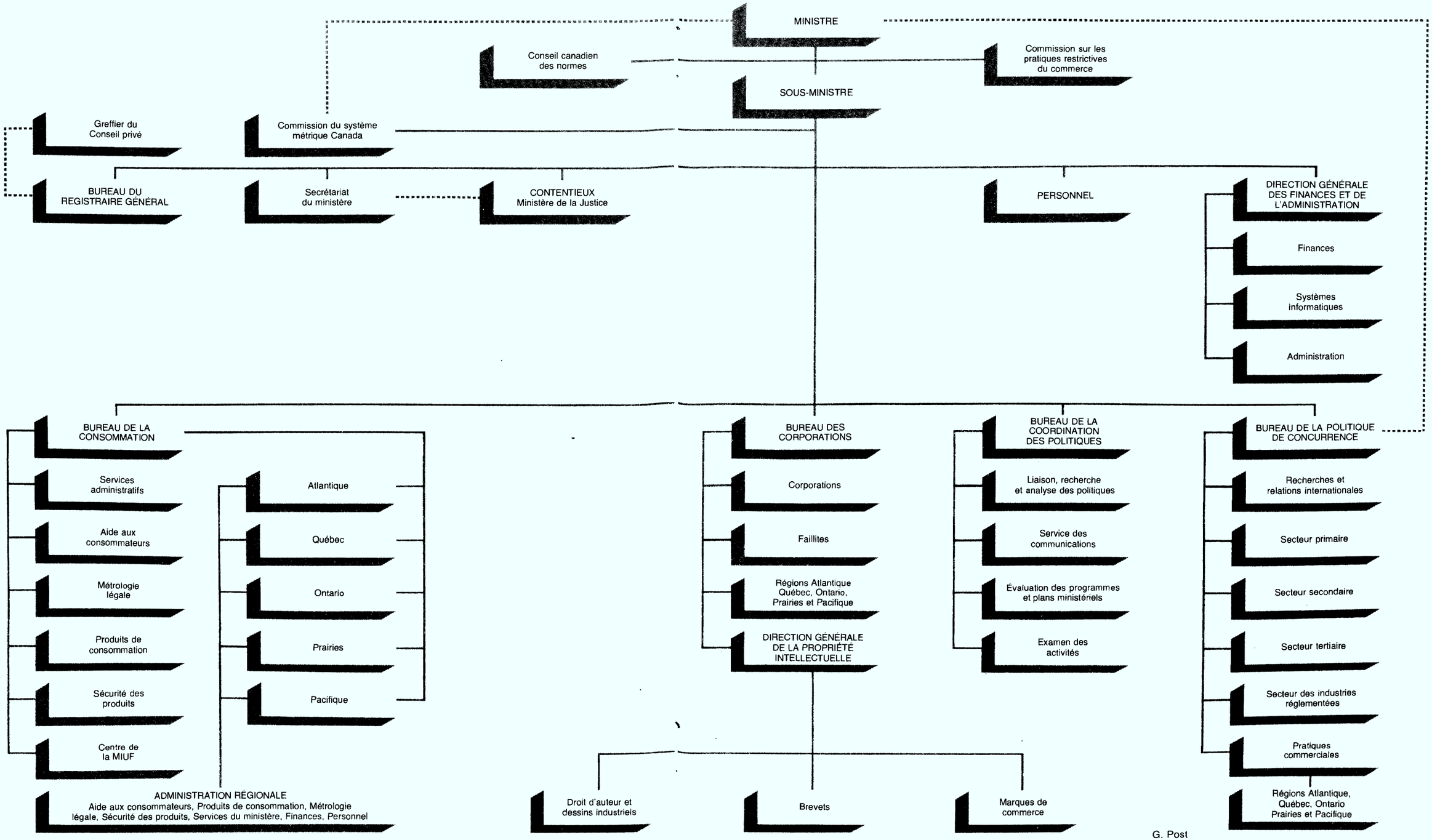

G. Post
Sous-ministre
le 31 mars 1982

Crédits et dépenses du Ministère
1969-1970 à 1981-1982, en dollars constants de 1971

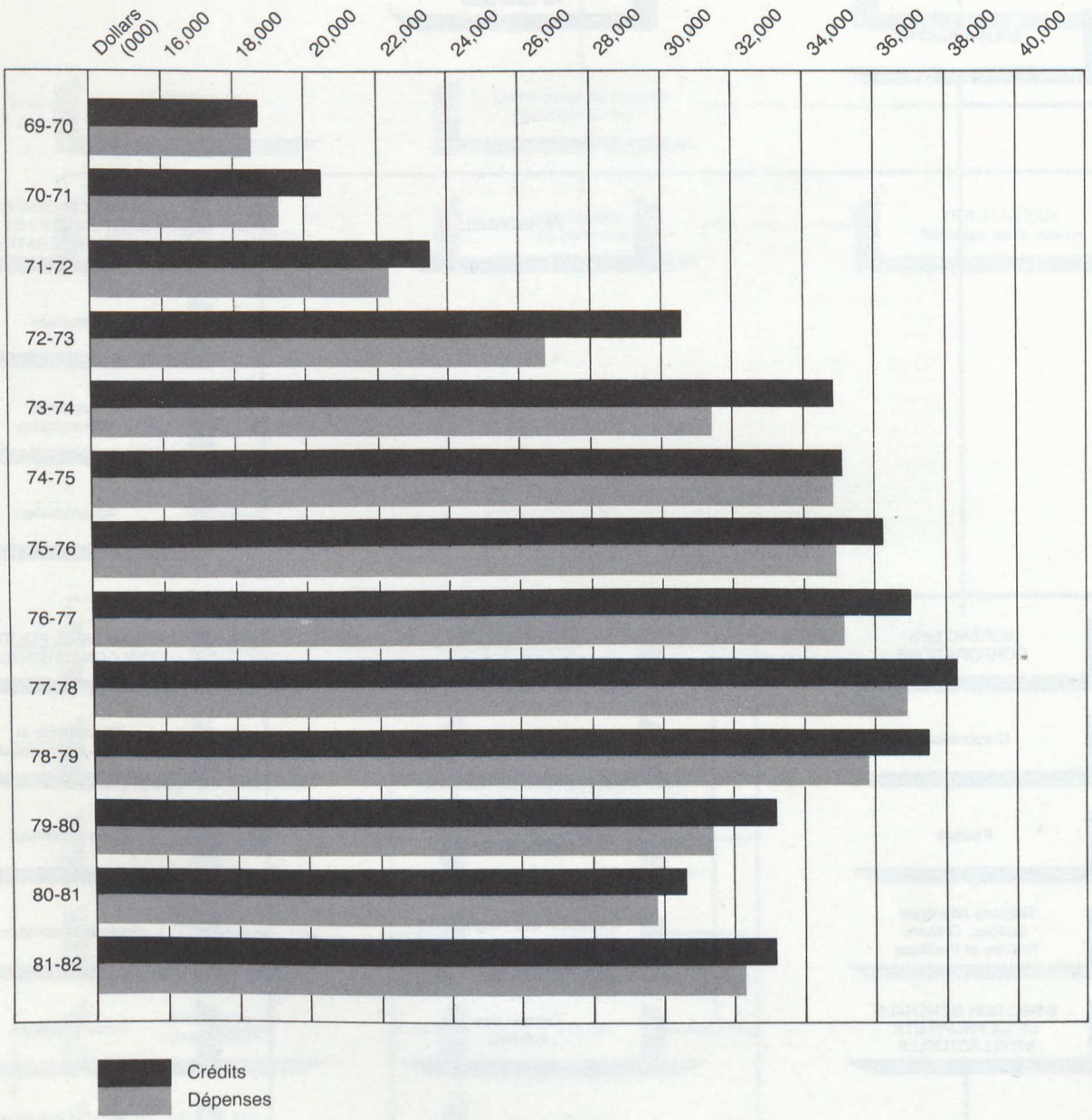

Consommation et Corporations
Ventilation des crédits pour 1981-1982

	($000)	($000)
Consommation		
Électricité et Gaz — droits, inspection et laboratoire	1 473	
Poids et Mesures — droits, inspection et laboratoire	1 126	
Autres sous-secteurs d'activités — amendes etc.	193	$2 792
Corporations		
Brevets — droits et autres frais	12 271	
Droit d'auteur et dessins industriels — droits et autres frais	426	
Marques de commerce — droits et autres frais	3 091	
Corporations — droits et autres frais	5 815	
Faillites — taxes perçues en vertu de la Loi	1 255	
revenu divers	1 900	$24 758
Politique de concurrence		
Poursuites en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions — amendes et saisies		$456
Administration		
Divers		$75
Total		**$28 081**

Crédits et dépenses du Ministère
1969-1970 à 1981-1982, en dollars constants de 1971

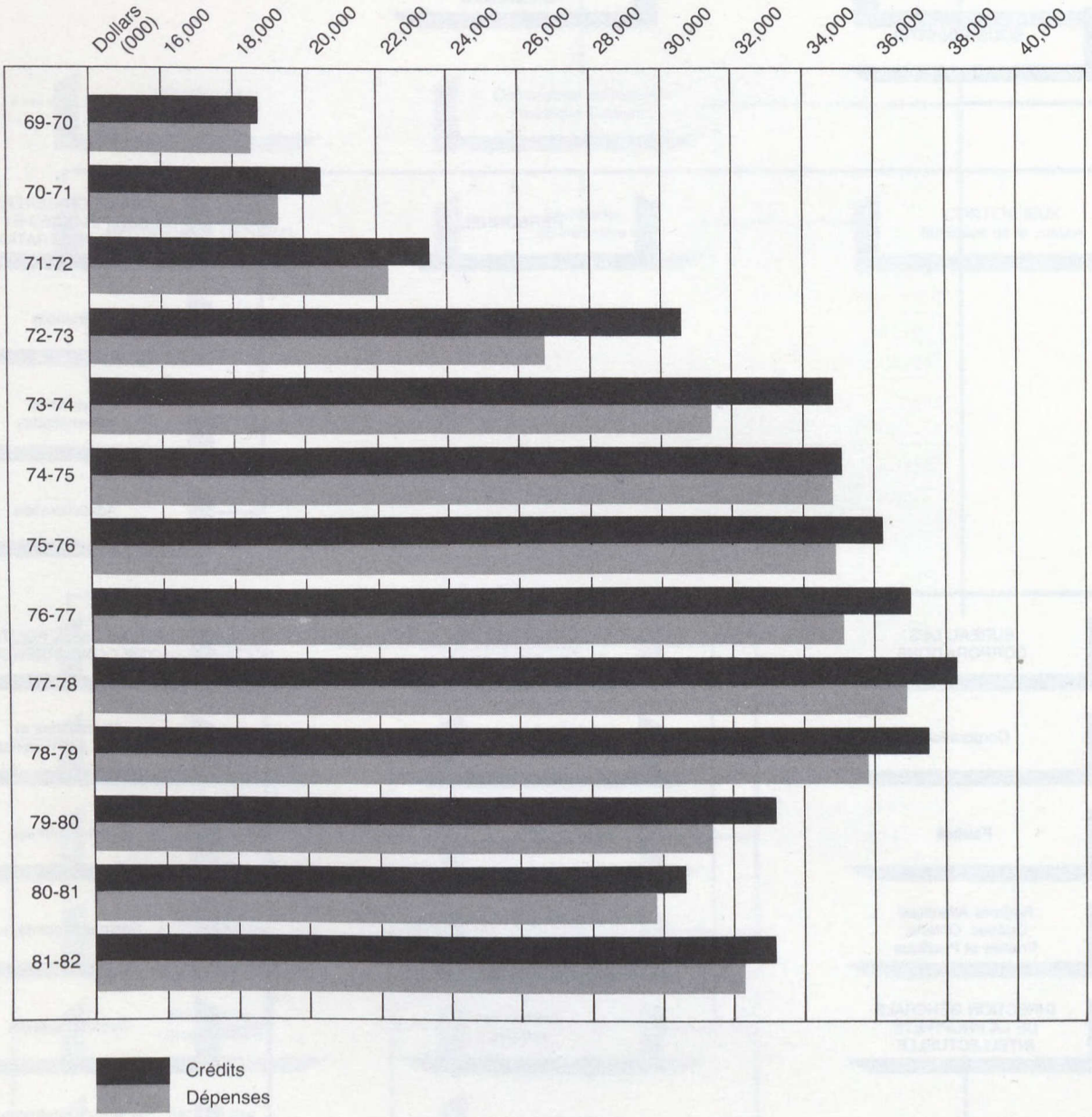

Consommation et Corporations
années-personnes 1969-1970 à 1981-1982

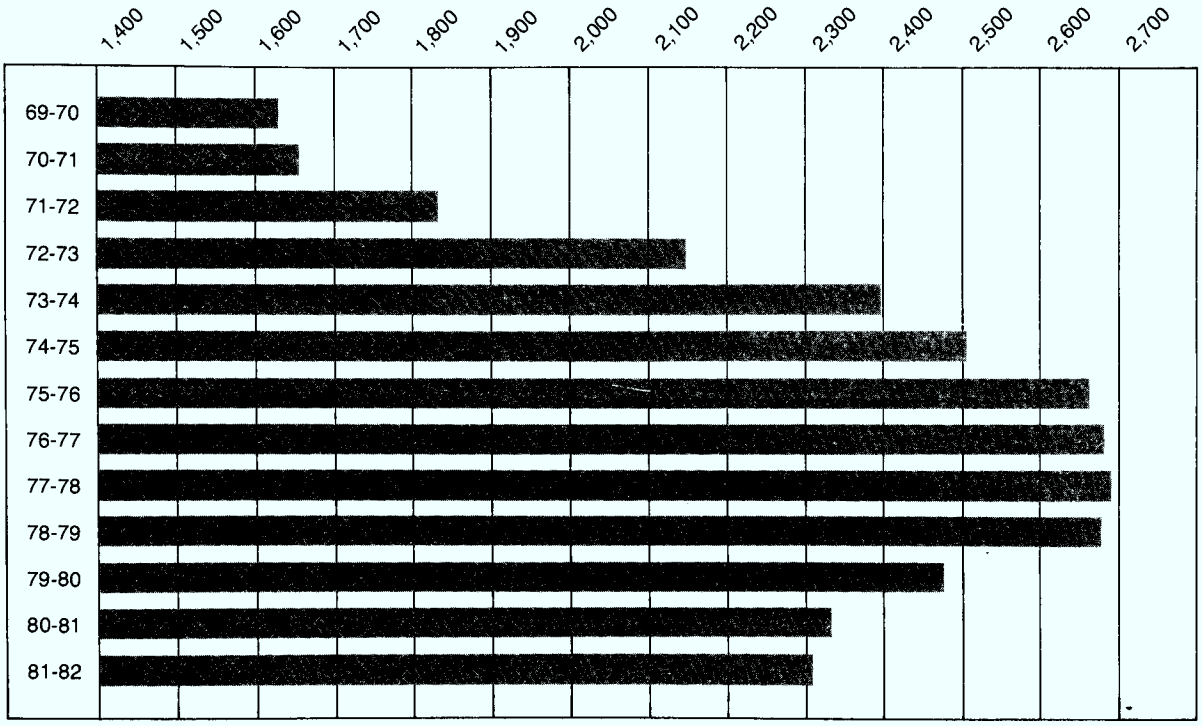

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
119155
QUEEN HC 120 .C63 A16 1981/8
Canada. Consumer and Corpora
Annual report (Canada. Consu

DATE DUE - DATE DE RETOUR

AUG 29 2000	

IC 1551 (9/95)